

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente de la commission
 Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente de la commission
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire
 M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire
 M. MOHAMMED-ALI YANOURI, analyste
 M. JOSEPH TCHINDA KENFO, analyste
 Mme YOULA POMPULUS-TOURÉ, secrétaire-analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
RACISME ET DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES**

AUDITION DES OPINIONS

VOLUME 1

Séance tenue le 4 novembre 2019 à 19 h
OCPM
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019	1
MOT DE LA COPRÉSIDENTE, mme MARYSE ALCINDOR	1
MOT DE LA COPRÉSIDENTE, mme ARIANE ÉMOND	3

PRÉSENTATIONS :

Mme Linda Gauthier, RAPLIQ	4
M. Balarama Holness, citoyen.....	17
M. François Picard, citoyen	31
Mme Ericka Alnéus, citoyenne	44
M. Mohammed Mimoun et Mme Donia Arfaoui, Comité profilage racial de Saint-Michel	56
Mme Marie-Eve Couture-Ménard, citoyenne	72
Mme Gisèle Pouhe Njall et M. Thomas Taloté, Forum jeunesse de l'île de Montréal	87
MOT DE LA FIN	101

AJOURNEMENT

MOT DES COPRÉSIDENTES

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

5 Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur la consultation sur le racisme et la discrimination systématiques dans les champs de compétence de la Ville de Montréal.

10 La séance va se dérouler en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission. The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the commission in English, please you are welcomed to do so.

15 Je m'appelle Maryse Alcindor, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal, que vous connaissez aussi sous l'acronyme OCPM.

20 La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, que je salue, mais qui se fait discrète dans la salle, nous a confié la coprésidence de cette commission à moi – je devrais dire à ma collègue, madame Ariane Émond, et à moi.

25 Nous sommes secondées par trois autres commissaires, madame Judy Gold, qui est à ma gauche, monsieur Jean-François Thuot, qui est à la droite de madame Émond, et monsieur Habib El-Hage.

30 Nous sommes appuyés dans nos travaux par les analystes qui se trouvent à la table : Joseph Tchinda Kenfo, dans l'ordre, et Mohammed-Ali Yanouri, nos analystes, et madame Youla Pompilus-Touré, qui agit à titre de secrétaire-analyste.

30 La commission remercie l'ensemble des personnes qui contribuent au bon déroulement de cette soirée, plus particulièrement celles et ceux qui s'occupent de la logistique, de l'accueil, de la sténographie et de la sonorisation.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

35 Nous saluons aussi les représentants et les représentantes de la Ville. J'en profite tout de même pour préciser que ces personnes n'ont pas la possibilité d'intervenir en dehors du droit de rectification, dont ils pourront faire usage en fin de séance.

40 Nous vous informons que l'ensemble des propos qui seront tenus ce soir seront transcrits par une sténographe, madame Pinet, qui est là.

45 Les transcriptions écrites, l'ensemble des opinions soumises à la commission, soutenues ou non à l'oral, ainsi que toute la documentation relative à cette consultation seront rendues publiques dans les semaines qui suivent et demeureront accessibles sur le site de l'Office et en version papier dans les bureaux de l'OCPM.

50 Quelques mots, maintenant, sur la consultation et sur l'Office de consultation publique de Montréal. La consultation est avant tout destinée aux citoyennes et aux citoyens en vertu du droit d'initiative.

55 Les Montréalaises et les Montréalais ont demandé la tenue d'une discussion publique favorisant l'émergence de propositions constructives, novatrices, mobilisatrices, sur le racisme et la discrimination systémiques dans les champs de compétence de la Ville de Montréal. Nous sommes ici aujourd'hui pour les entendre.

60 À la suite des séances d'audition, mes collègues et moi analyserons toute l'information qui aura été soumise, à l'oral comme à l'écrit, pour émettre des recommandations au conseil municipal. Ce rapport sera rendu public par l'OCPM.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

65 À titre de rappel, l'Office de consultation publique de Montréal est neutre et indépendant. Ses consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires. Nous sommes indépendants.

70 Tous les membres de la commission sont liés par un code de déontologie, dont vous pourrez prendre connaissance à la table d'accueil ou sur le site internet de l'Office.

75 Ce soir, nous avons le plaisir non seulement de vous recevoir tous, mais nous recevons également de la visite en provenance de la métropole de Lyon. Ils ont fait le déplacement pour participer aux entretiens Jacques-Cartier, un événement qui se déroule en ce moment même, à Montréal.

80 Ils sont avec nous pour observer le début des séances d'audition d'opinions de la consultation et pour en savoir plus sur la façon dont s'organise le dialogue sur les questions publiques à Montréal, et je dois vous dire que la Ville de Lyon est extrêmement proactive dans ce domaine et que nous pouvons les considérer comme des partenaires. Je leur souhaite donc la bienvenue.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

85 Venons-en maintenant au déroulement de la présente séance. Celle-ci se passe entre les citoyens et la commission. Dans quelques instants, nous allons appeler les participants et les participantes selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chaque personne : dix minutes maximum pour présenter leur opinion et dix minutes maximum pour échanger avec les commissaires.

90 À celles et ceux qui ont déposé une opinion écrite, nous vous rappelons que nous l'avons lue attentivement. Nous vous invitons donc à en présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour échanger avec la commission.

95 La séance de ce soir devrait prendre fin vers 22 h. Nous allons observer une pause d'une quinzaine de minutes à peu près à la moitié de la séance.

100 Nous rappelons bien sûr que le climat se doit d'être serein et courtois; c'est pourquoi nous ne tolérons ni manifestation, remarque désobligeante, propos diffamatoire ni attitude méprisante. Nous vous invitons également à n'applaudir aucune intervention même si elles vous plaisent profondément.

Nous vous invitons à activer la fonction « silence » de vos téléphones cellulaires, si vous en avez.

105 PRÉSENTATIONS

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

110 Alors, assez parlé de ce côté-ci de la salle. J'invite maintenant madame Linda Gauthier, qui a déjà pris place, à nous présenter son opinion, ses préoccupations, ses commentaires.

La parole est à vous, madame Gauthier, nous sommes tout ouïe.

Mme LINDA GAUTHIER :

115 Madame la présidente, mesdames et messieurs distingués commissaires, bonsoir. Je commencerai par notre mission. Le RAPLIQ et un organisme voué à la défense et promotion des droits des personnes en situation de handicap et visant l'éradication de la discrimination qui est faite souvent à notre égard.

120 Alors, d'entrée de jeu, je tiens, en mon nom personnel et celui du RAPLIQ, à vous remercier de nous permettre de vous faire part de notre opinion et de vous amener un court instant au cœur de notre réalité, nos enjeux et préoccupations.

125 Cet exposé n'est pas le reflet de la mémoire misérabiliste. Nous l'avons déposé et le commentons en vertu de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

130 Dès le début du projet et bien avant de recueillir les signatures requises en vue d'obtenir un mandat d'initiative, la communauté des personnes handicapées avait été exclue. Le 11 février 2018, l'instigateur de ce mandat d'initiative a choisi de réunir ses sympathisants dans une église inaccessible aux personnes handicapées. Nelson Mandela l'avait visitée en 91. On a donc favorisé le symbole sur l'inclusion sociale.

135 Puis la mairesse a refusé d'étendre le libellé de la pétition à l'ensemble des groupes visés par l'article 10 de cette même charte. Pourtant, Montréal prétend qu'elle est fermement contre le racisme et la discrimination, à moins qu'elle soit contre la discrimination fondée sur la race, la couleur et l'ethnie seulement.

140 Dans le document de référence, on parle des autres motifs pour lesquels il existe d'autres mécanismes d'expression spécifique. Cependant, si ces autres motifs – dans le cas qui nous occupe, le handicap – est en intersectionnalité avec la race, la couleur, la religion ou le régime ethnique, là c'est correct. Ces personnes-là recevront l'écoute qu'elles méritent.

145 Et les autres? Et nous, les autres personnes handicapées qui ne sont pas visées par votre version de l'intersectionnalité? Moi aussi, j'ai une race, moi aussi, j'ai une couleur, j'ai une religion. Alors, pourquoi ne me reconnaît-on pas dans cette consultation publique? Et vous nous parlez de racisme?

150 Alors, comme nous ne pouvons nous prononcer sur les bases raciales, ethniques ou religieuses, permettez-nous de nous exprimer sur les discriminations systémiques que nous vivons.

155 Qu'est-ce que la discrimination systémique? Celle donnée dans le document de référence de la Ville : « Discrimination qui résulte de l'interaction dynamique entre les décisions et les attitudes teintées de préjugés, ainsi que des modèles organisationnels et de pratiques

institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur des groupes protégés par la Charte québécoise des droits et libertés. »

160 Exemple : la sous-représentation de certaines minorités visibles dans des secteurs d'emploi et dans des emplois de direction ou de gestion peut être le résultat d'une discrimination systémique. Nous en savons quelque chose.

165 Qui plus est, c'est que bien souvent, en plus de ne pas être embauché parce qu'on est des personnes en situation de handicap, bien, ceux qui seraient enclins peut-être à prendre une chance, appelons-la comme ça, vont avoir des bureaux qui sont dans les immeubles qui ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

170 Sans nier les faits, bien réels, les problématiques liées aux discriminations raciales, quel groupe à Montréal subit plus de discrimination systémique que les personnes handicapées, et ce, sur une base quotidienne?

175 Que ce soit en recherche d'emploi, en transport collectif, en développement urbain, la protection du patrimoine qui a préséance souvent sur l'accessibilité, le refus de tenir compte de l'accessibilité universelle lors d'émission de permis de rénovation, de construction, aucun groupe de personnes, quel qu'il soit, mis à part les personnes handicapées, ne se fait refuser l'accès au transport en commun ou à des édifices publics ou commerciaux, et ce, sur une base quotidienne, encore une fois. Nous élaborerons plus longuement sur le sujet dans le mémoire, de toute façon; c'est plus longuement élaboré.

180 Ce sont nos besoins les plus primaires qui sont brimés. Par exemple, combien de fois nous voulons avoir accès à une salle de toilette si nous allons dans un des rares restaurants accessibles de Montréal? Et bien, soit celle-ci est au sous-sol ou à l'étage, soit elle est trop étroite pour qu'on puisse y pénétrer avec un fauteuil roulant. Qu'arrive-t-il si on ne peut pas se lever pour faire les quelques pas pour nous conduire à cette salle de toilette? Et ça, quelle que
185 soit la race, l'ethnie ou la religion, c'est sans contredit de la discrimination systémique.

190 Nous avons notre petite idée pourquoi la Ville ne semble pas, à l'instar des personnes racisées, travailler pour adopter une politique contre le profilage social. Le fait d'adopter une telle politique engendrerait certainement une suite logique de gestes concrets tels que la mise en accessibilité des commerces, l'adaptabilité de logements sociaux, voire une réforme du Code de construction. Bref, beaucoup, beaucoup de dollars.

195 Nous ne sommes pas venus ici ce soir pour casser du sucre sur le dos des groupes privilégiés par cette commission. Nous voulons tout simplement vous expliquer et faire comprendre à l'appareil municipal que la discrimination systémique n'a pas de couleur ni de religion, mais elle bouleverse autant notre vie que la vôtre semble l'être.

200 I'd like to conclude by saying that Martin Luther King had a dream «... that one day this nation will rise up and leave out the true meaning of its creed : " We hold this truth to be self-evident that all men are created equal. " » Yes, MLK had a dream; so do we.

205 « Je rêve qu'un jour, cette nation se lèvera et mettra en pratique le véritable sens de son crédo : " Nous considérons que ces vérités vont de soi, que tous les hommes sont créés égaux. " » Martin Luther King avait un rêve; nous aussi.

Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

210 Merci, madame Gauthier. Écoutez, je dois vous dire que les commissaires et moi, nous avons lu avec beaucoup d'attention votre mémoire, vous en avez fait un résumé.

215 Il y a beaucoup d'exemples, je pense, que vous avez donnés, qui sont des exemples qui illustrent la réalité de la discrimination systémique, qui lui donne un sens, et c'est un plaidoyer à la fois descriptif que vous avez fait, un plaidoyer descriptif et fervent, avec l'émotion qui accompagne, je pense, la journée des gens qui se sentent discriminés.

220 Je vais vous poser quelques questions et je suis sûre que mes collègues en auront également à partager avec moi, pour être sûrs d'avoir bien compris. Moi, je vais en avoir deux, à peu près.

225 Au niveau des recommandations que vous nous faites, je pense que la recommandation primordiale est celle de l'accessibilité universelle, c'est-à-dire de l'opérationnalisation de l'accessibilité universelle, parce que je comprends que selon vous, bien, c'est peut-être une question de discours, mais dans la réalité que vous vivez à tous les jours, ce n'est pas ce qui se produit.

230 Est-ce que j'ai bien compris que votre souhait primordial, est-ce que nous avons bien compris que votre souhait premier serait d'opérationnaliser, à travers des politiques, des règlements et différentes choses, ce principe d'accessibilité universelle?

Mme LINDA GAUTHIER :

235 Oui, ce serait le premier, effectivement.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

240 D'accord. Maintenant, en décrivant la séquence de votre... je dirais, de votre lutte quotidienne, vous dites que vous vous êtes adressés aux autorités, qui se renvoient la balle de temps en temps : du municipal au provincial, du provincial au fédéral, qui accepte du bout des lèvres de donner une partie, et ainsi de suite.

245 Est-ce qu'il y a, en termes, donc, de compétences juridictionnelles – nous avons quelqu'un plus tard de compétence juridictionnelle aussi – en termes de compétence juridictionnelle, est-ce que vous auriez un ordre de priorisation à nous proposer? Quelles sont les choses qui, selon vous, devraient – je veux dire, en tenant compte du contexte – devraient être les premières auxquelles... qui pourraient nourrir nos réflexions?

Mme LINDA GAUTHIER :

250

Bien, disons qu'il y a beaucoup, si on regarde du côté... Bon, premièrement, évidemment, comme vous disiez, la balle est souvent renvoyée à Québec, où sont votées les lois, en fait, édictées les lois. Si on garde ça central à Montréal, en fait, bien, il y a beaucoup de choses qui sont de compétence de l'arrondissement.

255

En quelque part, c'est bien, c'est qu'il faudrait que la ville-centre joue un rôle de leader et puis fasse en sorte que ce qui est dicté dans les arrondissements, quelle que soit, en tout cas, l'accessibilité, exemple, des terrasses ou autre chose, finalement, la largeur des trottoirs, et tout, que ça soit uniformisé. Parce que là, on va dans un arrondissement – il y en a quand même 19 – un arrondissement c'est une chose, l'autre arrondissement, c'est autre chose.

260

Ça fait que les touristes qui viennent, ils perdent complètement leur latin. Nous aussi, un moment donné, on vient qu'on ne le sait pas, ça devient frustrant aussi. Ce qu'on gagne dans un arrondissement, on le perd dans un autre. Alors, ça serait un début de leur faire cette recommandation-là, oui.

265

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Alors, écoutez, je vais céder la parole à mes collègues, parce que je ne veux pas être trop gourmande. Je reviendrai peut-être vers la fin.

270

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Veux-tu y aller François? Vas-y.

275

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Oui, bonjour. Je vais prendre la balle au bond parce que vous avez abordé la question des arrondissements. Vous avez évoqué le rôle de leadership de la ville-centre, et là, je n'ai pas

280 l'intention de vouloir faire une compétition entre des arrondissements, mais quels sont les arrondissements qui ont eu le plus de succès pour opérationnaliser certains des éléments que vous avez évoqués? Nous, on est à la recherche de bonnes pratiques, grosso modo, alors...

Mme LINDA GAUTHIER :

285 Écoutez, en fait, un dans l'autre, on dirait qu'il y a des choses qui se font à des endroits. Si on parle, exemple, des terrasses, c'est le Plateau Mont-Royal qui ont été les premiers.

290 Encore là, il a fallu qu'on force la main un peu, qu'on soit en confrontation. On ne peut pas arriver puis demander, expliquer, même documenter nos requêtes, et tout ça, pour que ça soit facile. Faut toujours faire un exercice de poursuite, souvent devant la Commission des droits, faire valoir la discrimination, et ça devient fatigant, à un moment donné. C'est du soir... du matin au soir, les confrontations. Bon.

295 Alors, ce qu'on gagne dans un arrondissement, on le perd dans un autre, comme je disais tantôt. Le meilleur arrondissement, je pourrais dire que c'est peut-être Ville-Marie, O.K., où il y aurait le plus d'accessibilité en tant que telle, mais finalement, il y a autre chose. T'sais, je veux dire, c'est les trottoirs, c'est... parce que la voirie, c'est aussi, là, les trottoirs bien entretenus, les rues, et tout ça. Ça fait partie aussi de l'accessibilité universelle. Tout ça est dans l'eau.

300 On a demandé à la ville-centre, nous, une chose, ça me revient en mémoire, d'adopter... c'est-à-dire, que sur les sommaires décisionnels, que l'accessibilité soit une des composantes, au même titre que le développement durable, au même titre que l'ADS+, qui vient d'arriver, ça ne fait pas si longtemps, et puis ça fait, quoi, cinq ans qu'on a demandé ça?

305 On le répète souvent, souvent, souvent, et ça ne vient pas. Ça fait qu'on ne peut pas nous blâmer de se sentir un peu comme des citoyens de seconde zone, même de troisième zone, bien souvent.

310 Ce n'est pas parce qu'on veut faire pitié, loin de là, mais on paie en tant que citoyen. On paie exactement les mêmes choses que tout le monde, les mêmes taxes, les mêmes tarifs sur les passes de métro, et pourtant, Dieu sait qu'il y en a seulement 15 sur 68 qui sont accessibles.

315 Alors, c'est... il y a trop peu qui est fait. Pourtant, je pense, et on l'a dit souvent, que l'article 193 de la Loi sur le bâtiment permet aux municipalités d'aller au-delà de ce qui est prescrit par le Code. Ça, depuis que le RAPLIQ existe, ça fait 10 ans qu'on le répète. Ça nous a permis de gagner certains petits... certaines victoires, mais sauf qu'on pourrait aller plus loin que ça; la Ville de Victoriaville l'a fait.

320 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Madame Émond? – Est-ce que, monsieur Thuot, ça vous va?

325 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Oui, ça me va. Merci, madame.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

330 Un peu pour faire du pouce sur ce que vous venez de dire, est-ce que vous comprenez pourquoi la Ville n'utiliserait pas tous les leviers qu'elle a pour aller de l'avant plus rapidement?

335 Dans votre exposé, tout à l'heure, vous avez évoqué le fait que la Ville ne souhaitait sans doute pas instaurer une politique de profilage social parce que ça coûterait trop cher, mais si la Ville, selon votre compréhension, a des leviers qu'elle pourrait utiliser, à votre avis, pourquoi est-ce que ça tarde tant?

340

Mme LINDA GAUTHIER :

345 Je pense qu'il y a déjà quelqu'un... un maire que je ne nommerai pas, avant l'administration
au pouvoir maintenant, m'a déjà dit : « Ces gens-là, exemple, les commerçants – qui réduit
beaucoup notre pouvoir économique, parce qu'il y a 50 % des commerces qui ne sont pas
accessibles au Québec, mais à Montréal aussi – et... »

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

350 Donc, un maire qui avait dit quoi?

Mme LINDA GAUTHIER :

355 Qui avait dit qu'il ne voulait pas que... ces gens-là étaient déjà... ils payaient suffisamment
de taxes commerciales; il ne voulait pas imposer en plus des frais d'accessibilité, des frais de
mise en accessibilité, voyez-vous. Il ne faut pas le voir non plus comme une dépense, là, ça peut
devenir un investissement. Alors, je pense que c'est pour cette raison-là.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

360 Et qu'est-ce qui fait que Victoriaville a décidé de le faire?

Mme LINDA GAUTHIER :

365 Ils l'imposent. Ils l'imposent, tout simplement. Eux autres, ils ont donné... ils disent aux
commerçants : « Vous voulez avoir un permis d'occupation? Bien, c'est à vous de rendre le
commerce accessible. » On ne parle pas d'un deuxième étage : on parle d'un commerce qui
aurait une marche, là, puis il y en a beaucoup, à Montréal, de ça.

370

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Je vais laisser la chance à mes autres collègues. – Avez-vous une question? Vas-y.

375

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Bien, j'ai un commentaire. J'attendrai la fin.

380

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Justement, j'ai une question en lien avec ce que vous dites. Si je comprends bien, à la page 12, là, ce que vous dites : « ... une municipalité [...] peut [cependant] édicter une norme identique ou plus contraignante que celle contenue au Code de sécurité. » Donc, on a des exemples.

385

Mme LINDA GAUTHIER :

Oui.

390

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Très bien.

Mme LINDA GAUTHIER :

395

Victoriaville.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

400

Est-ce qu'il y en a d'autres?

Mme LINDA GAUTHIER :

405 Drummondville tend aussi...

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

410 O.K. C'est en dehors de Montréal?

Mme LINDA GAUTHIER :

C'est ça.

415 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Toujours?

Mme LINDA GAUTHIER :

420 Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

425 D'accord.

Mme LINDA GAUTHIER :

430 Mais Montréal, c'est quand même une métropole, maintenant, là. Je pense qu'il y aurait moyen de donner l'exemple.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

435

Hum hum.

Mme LINDA GAUTHIER :

440

Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

445

J'ai une autre question, si vous permettez.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Vas-y.

450

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Merci.

455

Vous avez évoqué tantôt... vous avez parlé des touristes. Si je comprends bien, des touristes qui sont en situation de handicap qui viendraient à Montréal. Qu'est-ce qu'on dit sur Montréal lorsqu'ils arrivent ici ou est-ce qu'il y a une étude qui parle de la situation touristes et personnes en situation de handicap?

Mme LINDA GAUTHIER :

460

Il y a sûrement une étude qui a dû être faite par mes collègues de l'organisme Kéroul, j'imagine.

465 Bien moi, je pourrais vous dire que j'ai des amis handicapés à l'étranger et quand ils viennent ici, je suis gênée. Je suis gênée de voir qu'ils ne peuvent pas se promener en métro, et puis vous savez, ça ne discrimine pas seulement la personne, là. Ça ne brime pas seulement la personne qui est en situation de handicap : ça brime son mari, souvent, ça brime ses enfants qui ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

470 Alors, ça vient bouleverser la vie d'un paquet d'individus qui sont venus ici pour dépenser leurs sous pour prendre des vacances et puis qui ne peuvent pas, justement, profiter, bien souvent, même pas 50 % des activités qu'ils voudraient faire.

475 Il y a, je trouve, sans aucun scrupule à le dire, il y a un manque flagrant, selon moi, de volonté politique, en ce sens-là, en tout cas.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

480 Alors, je n'ai pas une question, je veux faire un commentaire avant de terminer.

485 En réponse, votre appel aux commissaires à la page 42 de votre mémoire, la réponse est oui. Votre mémoire nous est utile pour comprendre l'ampleur de la discrimination subie par des personnes handicapées, mais je voulais ajouter que sa pertinence vient bien au-delà. C'est l'outil par excellence, à mon avis, pour faire comprendre la notion et la nature de la discrimination systémique.

490 Alors, nous prenons acte de votre intervention, votre mémoire et la présentation percutante, et on vous remercie.

Mme LINDA GAUTHIER :

Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

495

Merci infiniment, madame Gauthier.

Mme LINDA GAUTHIER :

500

Bonne soirée.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

505

Alors, nous allons entendre, à la suite de madame Gauthier, monsieur Balarama Holness.

Bonsoir, monsieur Holness.

M. BALARAMA HOLNESS :

510

Bonjour, bonjour. Bonjour, tout le monde. Ça me fait plaisir d'être ici aujourd'hui. It's been a long time coming. I remember in late December 2017, when we announced this was going to happen and that we are going to collect the signatures.

515

We are here in 2019 and I'm so pleased and impressed with the progress that was made, the people that collected the signatures. I'm impressed with the commission, with the OCPM and the work that they did. It's a true pleasure to be in Montreal, to be in this democracy, to have the chance to open up the floor for everyone to be here.

520

I'd like to make a comment on what was just said. I think that talking about disability does not dilute this consultation, I think, it empowers it. Having more people to come to the table speaks to the fact that everyone wants to be included.

A small example : I have a baby girl, she's three months and there's a lot of stores that I can't go in if I have my stroller. There's many stores that you can't turn in certain aisles because

525 the aisles are too small, so I really sympathise with those realities. There's many metro stations that I cannot take with my baby girl because they are not accessible.

530 So, I really sympathise with that and I think that the recommendations will be empowered if we have a lot of people included, including the Indigenous community, people with disabilities, et cætera, so merci beaucoup.

535 Donc, je vais préciser, à cause du temps, les enjeux dont je crois qu'il est primordial dans la consultation, que j'aimerais aborder. J'ai mentionné qu'avec le racisme et discrimination systémiques, il faut des changements systémiques et des recommandations systémiques. Et je trouve que c'était essentiel qu'on reconnait dans la Charte montréalaise qu'on est sur un territoire non cédé.

540 Je pense que c'était important à mentionner, parce que dans le document de référence, on dit qu'il y a une motion qui dit que les élus vont dire ça devant les séances, mais ce n'est pas ancré dans la Charte, et je crois que, pour vraiment changer le paradigme mental, philosophique, éducationnel, je pense que c'est important qu'on reconnait qu'on est sur un territoire non cédé.

545 Et une des choses que j'aimerais aborder après cela, c'est l'Hôtel de Ville. Une des raisons pourquoi on est ici aujourd'hui, c'est qu'à chaque quatre ans, à la Ville de Montréal, il y a un dialogue qui est avancé, que notre démocratie ne représente pas la diversité montréalaise. Il y a très peu de gens that are disabled – at least we should have that – from the ethnocultural communities. Where are the Afro-descendants?

550 S'il y a un tiers de la population montréalaise qui est de minorité visible, que ce soit représenté à l'Hôtel de Ville. Les partis politiques doivent prendre un engagement clair – et ce n'est pas juste le CIM, mais les partis politiques – qu'ils ne vont pas tout miser, mais recruter des membres des communautés culturelles et autres, et s'assurer qu'ils ont le support adéquat pour que notre démocratie reflète la diversité montréalaise. Si on dit qu'on est dans une démocratie, mais je crois que c'est essentiel que notre Hôtel de Ville représente notre ville.

555

560 D'autre part, l'accès à la justice. I am in class a few days ago, getting taught by Pearl Eliadis, who is an expert in civil liberties. I ask her : « What is the difference between the Human Rights Commission and the Human Rights Tribunal? » The Human Rights Commission only sets recommendations for damages, which means that il y a beaucoup de gens qui peuvent aller à la Commission des droits de la personne, mais ils ne vont pas avoir les dommages qu'ils ont parce que ça va aller à un tribunal après.

565 Tout ça pour dire que l'accès à la justice manque énormément. S'il y a un groupe de personnes qui veulent avoir des dommages pour avoir une accessibilité universelle, ils vont à la Commission, la Commission va émettre des recommandations. Ensuite, ils vont au tribunal ou peut-être ils vont aller directement à la Cour supérieure du Québec, mais c'est un processus quand même long.

570 Quand on parle du SPVM, il y a énormément de personnes qui se sont fait interpellé par le SPVM qui n'ont pas accès à la justice. Le Bureau des enquêtes indépendantes a rarement mis une personne... they never... they very rarely had anyone that was held to be guilty under le Bureau des enquêtes indépendantes.

575 La déontologie policière a besoin de réforme et l'Ombudsman de la Ville de Montréal, quand je leur ai demandé pour des enjeux reliés à la discrimination, la réponse était : « Il faut que vous allez remédier cet enjeu avec ces personnes-là avant de venir nous voir. »

580 Tout ça pour dire qu'il faut avoir une recommandation qui nous ouvre à avoir l'accès à la justice quand les gens, ils sont discriminés. Access to justice is so important, justice delayed is justice denied, and that is an integral part of, I believe, this commission because if the recommendations are not implemented and people continue to be infringed upon, people need to have quality access to justice and even if that's not in the competence of the City of Montreal, asking the commission to be what we call « a second tier system », where it's not a commission but it's a tribunal, an initial tribunal that can set damages, so people who are discriminated can
585 actually have a recourse and access to justice.

The next point I would like to raise is very specific and it has to do with education, and I won't touch in education because I know it is not the jurisdiction of the municipalities.

590 However, au Plateau, they came up with a very novel way to improve education. The infrastructure around certain schools are more aligned with leisure, recreation, sports and social services that contour schools, which allow students that go to those schools to have access to better services.

595 So if we are in Montreal-North in a high school named Calixa-Lavallée and we know the dropout rate is through the roof, we know that police are intercepting young people in these boroughs, we need to have recommendations that align ourselves with underprivileged boroughs around schools that have sports, recreation and leisure infrastructure to ensure that the kids get off the streets.

600 In the planification and in the actual titles of this public consultation, sports, leisure and recreation was one of the themes that was not very touched on. I think it's important if we think about young people, and many young people have not participated in this consultation, to have a sports recreation infrastructure that is implemented.

605 One of the areas of concern is Montreal-North, where sports, leisure, recreation is limited. Young people in Montreal-North are increasingly intercepted by police officers. There is issues of gangs, there is issues of kids dropping out, but what's the best way to improve that? Having sports, leisure, recreation, great programs for kids to actually get off the streets.

610 Employment, we've talked a lot about. We have not talked about employment for people of colour who are young. Unemployment rates are through the roof in Indigenous, as well as Black, Arab and other kids, who are, say, prior Cégep age, so between 18 and 25, unemployment rates are through to the roof, we need a true plan to improve employment for young people in the City.

615

Montreal and Canada, at large, is boasting one of the best unemployment rates in its history. However, that is not the same reality for many people of colour, especially young people of colour.

620 And last but not least, as I see my time tick, I have approached l'Université du Québec à
Montréal to deposit documents related to environmental racism. There is two documents that
were deposited, one from the University of New-Brunswick, one from Université du Québec à
Montréal, qui dit que le verdissage à la Ville de Montréal, il y a un décalage, il y a une
625 divergence entre les arrondissements qui sont défavorisés et les arrondissements qui sont
favorisés.

Ces documents-là ont été déposés. Aussi, on voit une corrélation entre le verdissage et
la santé. Et the borough that has one of the lowest life expectancy rate is St-Michel, and it's 10
630 years less.

So, as I mentioned, at one point, it is a life and death matter whereby people of colour who
live in boroughs where social housing is an issue, where transportation is an issue where income
inequality is high, life expectancy is lower for those people, that is a health hazard, and I
understand that health is not municipal jurisdiction, but greenery, green spaces, access to social
635 services, access to sports, leisure, recreation, better jobs for our youth, I think that is the
foundation of a more inclusive Montreal and that is the kind of culture that we are hoping to bring
and hopefully, that can be reflected in the recommendations.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

640 Merci beaucoup, monsieur Holness. Votre plaidoyer ce soir s'articule beaucoup, je dirais,
autour d'une justice sociale, les inégalités sociales.

J'aimerais prendre une des recommandations que vous aimeriez éventuellement voir sortir
645 de cette commission, qui concerne le sport, les loisirs, et cette différence que vous voyez dans

des arrondissements où la population est plus à risque parce qu'identifiée souvent comme des minorités racisées.

M. BALARAMA HOLNESS :

650

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

655

Je vous pose une question simple : iriez-vous jusqu'à recommander à la Ville de Montréal de cibler certains arrondissements pour faire du rattrapage en termes de verdissement et en termes d'équipement de loisirs?

M. BALARAMA HOLNESS :

660

Je dirais, depuis mon arrivée à Montréal, disons en 2016, quand je suis revenu de l'étranger, c'est la meilleure question qui m'a été posée.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

665

Bon, ceci est...

M. BALARAMA HOLNESS :

670

Et la raison, c'est parce que mon père habitait dans une maison sociale, sur le bien-être social. On avait... le désert alimentaire dans ma vie était énorme. En 2017, mon père s'est fait évincer de sa maison because he was hoarding.

675

Donc, mon père était itinérant, il habitait près d'un arbre, près d'une église. Le SPVM lui a pris et maintenant, il habite dans un temple. Ça, c'était la réalité depuis que je suis jeune.

680 Qu'est-ce qui m'a sauvé? C'était que mon père a des génétiques jamaïcaines excellentes. J'étais un coureur exceptionnel. Je me suis mis au football à l'Université d'Ottawa et j'ai joué là pour les Alouettes, j'ai gagné une Coupe Grey avec les Alouettes de Montréal et j'ai une maîtrise en éducation, je suis en droit à McGill. Qu'est-ce qui m'a sauvé, c'est les sports.

685 Et je pense qu'il y a beaucoup de jeunes à Montréal qui ont le même statut social, qui sont dans des situations précaires, que c'est très difficile, et les sports, c'est une fondation exceptionnelle qui devient presque une deuxième famille qui peut les assister.

Donc, je crois que si on a des arrondissements qu'il y de l'infrastructure qui manque, je pense qu'il devrait y avoir une contribution additionnelle pour ces arrondissements-là pour les mettre à un niveau, je dirais, qui est acceptable. Donc, oui. Merci pour ta question.

690 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Je vous en prie.

695 Est-ce que j'ai des collègues qui veulent... Judy?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Bonsoir, monsieur Holness.

700 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Bonsoir.

705 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Comme vous, je vais poser des questions moitié en anglais, moitié en français.

M. BALARAMA HOLNESS :

710 That's how I've been doing it the whole time.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

715 This is Montreal knowledge.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

720 The Ombudsman, can you... I have two questions to ask you : the Ombudsman, can you please repeat the reaction of the Ombudsman...

M. BALARAMA HOLNESS :

Yes.

725 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

... when there are complaints about discrimination?

M. BALARAMA HOLNESS :

730

So, the ombudsman manages, as far as I am concerned, from my limited knowledge, issues that relate to the Montreal Charter.

735 I told the Ombudsman that the reference document that was produced was inadequate and did not touch on issues of systemic racism and discrimination. Rather, it was an elevated vision of what Montreal did well, but did not specifically target the mandate that the executive committee gave, which was racism and discrimination – systemic racism and discrimination.

740 When I told them that, I was hoping for them to review this document that le Service de
diversité gave to us. They said : « Go to the Service de diversité and try to remedy this issue
yourself. » I sent them an email asking for a meeting, they said they were out of town and they
kind of got delayed and nothing ever happened.

745 So, the Ombudsman, and looking at this consultation like 20 000 signatures, when I say the
reference document via Article 16 h was not aligned with the mandates, rather than actually
taking steps to say « O.K., let me look at the document, let me see that it's inadequate » – and
many people know that the reference document was inadequate and they won't maybe say it
publicly, but everyone knows – the Ombudsman did not take actual measures to remedy the
issue.

750 Which means that if someone was discriminated in employment, they might just say « well,
go figure it out with your boss and come back to me ». I think that that is one of the most, I would
say, disappointing responses I've got from our judicial system and that is not even access to
justice in terms of, you know, attempting, is a poor attempt to say « why are you there in the first
755 place, there should be a more proactive measure », and that's why I mentioned the idea of a
tribunal where we need direct access to these elements.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

760 That's... c'est justement ma deuxième question : you had mentioned, I guess, à titre
d'exemple, a commission that would have decisionary powers...

M. BALARAMA HOLNESS :

765 Yes, decisionary powers...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

I mean, you know that it does exist in Ontario.

770 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Yes.

775 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

... the tribunal, but that's under provincial jurisdiction. So, what are you suggesting? You know that we are limited to municipal competencies, our particular commission.

780 **M. BALARAMA HOLNESS :**

And that's a very good point. I will tell you, as a young jurist, the issues of jurisdiction are always flexible, issues of jurisdiction, for example, le BINAM, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants. It's an immigration-based office that is with provincial powers, with municipal powers as well.

785 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

With ententes.

790 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Yes. Bill 121 allows us la loi sur la métropole, and having an access to justice clause to tell the City... And by the way, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse is speaking at this commission.

795 So, yes, they are provincial but they are still very municipal and letting them know that we are going to need a second generation commission, which is a tribunal that can advance that, letting someone know that « hey, we are connected ».

800 Because Montreal is still within Quebec. It's not like we are disconnected that far. On jurisdiction, maybe, but I think the federal, provincial and municipals are increasingly connected.

The federal government has invested in transportation, which improves access to different spaces, so jurisdiction, as a young jurist, I will tell that you that there is more interconnection than we think that there is.

805 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Thank you.

810 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Thank you.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

815 Oui. Monsieur Thuot?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Oui, bonjour. Vous avez évoqué très rapidement la question de l'emploi.

820

M. BALARAMA HOLNESS :

Oui.

825 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

J'aimerais vous donner l'occasion de pouvoir préciser un peu les éléments de votre pensée là-dessus. Peut-être sur un volet qui est celui du document de consultation de la Ville.

830

La Ville donne des statistiques sur, disons, les obstacles, voire un certain échec en termes de politique de recrutement et de dotation, de sa propre politique.

M. BALARAMA HOLNESS :

Oui.

835

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Elle annonce, également, la Ville, des mesures qu'elle souhaite pouvoir être davantage contraignantes, avec des cibles plus élevées. Quel est votre perception, votre évaluation de ces annonces?

840

M. BALARAMA HOLNESS :

Donc, comment mettre des recommandations un peu plus claires, ou c'est quoi, exactement?

845

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Quel est votre premier sentiment devant ces annonces de la Ville? Parce que depuis ces annonces-là, on les a entendues il y a quelques mois, la Ville a haussé ses cibles en termes d'embauche et de dotation, elle a dit vouloir instaurer un mécanisme presque de reddition de compte à l'égard de ses gestionnaires, de ses cadres, des comptes seront demandés quant au succès obtenu. Est-ce que ces mesures vous paraissent suffisantes, insuffisantes, et si oui, pourquoi?

850

855

M. BALARAMA HOLNESS :

C'est un très bon point. En premier lieu, je pense qu'on a fait la différence, dans cette consultation-là, entre « temporaire » et « permanent ». Et dans les statistiques, on a vu qu'ils n'avaient pas vraiment fait la différence, et là, on voit qu'il y a une différence, et ces données-là étaient publiées. Donc, qu'est-ce qui est permanent? Et je pense que c'était environ, comme, 10 %... c'était vraiment différent...

860

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

865 C'était plus bas, là, oui.

M. BALARAMA HOLNESS :

870 C'est beaucoup plus bas que les...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Les temporaires.

875 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Que les temporaires. Donc là, on a vu que la Ville ne faisait pas un travail exceptionnel qu'elle mettait avant.

880 D'autre part, je pense que le BINAM, je prenais ça comme exemple, c'est que si on engage quelqu'un, in English is : what was the shortlist? Parce qu'on arrive que dans les cadres, des personnes qu'on voit, que c'est très, très homogène, on voit qu'il y a des personnes qui ont appliqué pour ce poste, qui n'ont pas eu le poste, mais ils avaient les compétences, et pourquoi que l'autre personne s'est fait engager?

885 Maintenant, ça, c'est de l'information interne, via le BINAM, qu'il y a des personnes qui auraient dû être à la tête du BINAM qui n'étaient pas.

890 Donc, c'est très difficile de dire pourquoi qu'on a engagé la personne oui ou non, est-ce que c'est de la discrimination, oui ou non.

Ce qu'on peut avoir, c'est, dans les prochaines années, mis à côté les recommandations, est-ce qu'on a atteint nos objectifs? Si on n'a pas atteint nos objectifs, là on a un problème.

895 Donc, oui, je dirais : les recommandations, peut-être, de la Ville ont été un pas vers l'avant, mais ce que nous, à Montréal en action, on veut avoir, c'est quelque chose de concret pour dire qu'on atteint nos objectifs en termes d'emploi.

900 Le SPVM intercepte... ils n'arrêtent pas des individus individuels qui sont de race, disons, arabe, noire, autochtone. Dans les statistiques, est-ce qu'on a une amélioration? Et ça, c'est, pour moi, qu'est-ce qui est important. Les recommandations, c'est une chose, mais voir l'évolution, l'ascension des données positives, ça, c'est qu'est-ce qu'on recherche, et en ce moment, la Ville n'a pas atteint ce niveau-là.

905 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

 Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

910 Mais je comprends, donc, à la question de l'emploi, que ce sur quoi vous avez mis beaucoup d'emphase...

M. BALARAMA HOLNESS :

915 Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

920 ... c'est qu'on trouve des moyens de trouver de l'emploi pour des jeunes dits racisés et qu'ils aient davantage accès à des postes à la Ville de Montréal?

925 **M. BALARAMA HOLNESS :**

Ah, oui. Ça, c'est une autre phase. Donc ça, c'était le CRARR, qui a fait un bon travail quand on a lancé ça. Le CRARR c'était un des organismes qui ont dit que les jeunes racisés ne sont... je pense qu'unemployment rate was close to 50 %. C'est qu'après l'école, après le Cégep ou le secondaire, ils n'avaient pas d'emploi.

930

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Décrochage.

935

M. BALARAMA HOLNESS :

Oui. Ils décrochent, ils sont dans la rue et c'étaient des statistiques excessivement hautes, – je pourrais retourner voir les statistiques –, et le CRARR et Montréal en action et d'autres organismes ont dit : « Il faut faire quelque chose pour les jeunes, pour s'assurer qu'ils se mettent sur la bonne voie. » Et là, on diminue le risque de se faire intercepter, et cætera, et cætera.

940

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

945 Parfait. Merci beaucoup, monsieur Holness.

M. BALARAMA HOLNESS :

Merci.

950

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

J'invite maintenant monsieur François Picard à se présenter en avant.

955

Bonsoir, monsieur Picard.

M. FRANÇOIS PICARD :

Bonsoir, Madame la coprésidente.

960 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Nous sommes prêts à vous entendre.

965 Nous avons, bien sûr, lu votre mémoire, et vous nous avez envoyé ce matin une synthèse, un tableau synthèse, un PowerPoint, que vous nous présentez.

M. FRANÇOIS PICARD :

Exactement. Donc, merci, Madame la coprésidente. Bonsoir à tous.

970

Je vais commencer d'abord par me présenter : je m'appelle François Picard, je suis Montréalais depuis 10 ans; je suis natif de la Ville de Québec. Je suis né en 1983, ce qui veut dire que je suis un millénial. Toute ma vie, j'ai donc été exposé au concept de discrimination positive.

975

J'ai étudié en génie jusqu'au niveau doctorat. J'ai étudié d'abord à Québec et ensuite, en Ontario, Mexique, et finalement, à Montréal. J'ai terminé mon doctorat à Montréal et j'ai travaillé toute ma vie pour des PME où la diversité existe et où on n'a pas besoin de parler de diversité au quotidien pour pouvoir vivre la diversité.

980

Je crois que toute personne qui a une opinion à dire qui est constructive pour un débat, doit s'exprimer, et c'est la raison pour laquelle je suis ici ce soir. Je vais commencer ma présentation par faire un sommaire de qu'est-ce que j'ai dit dans l'opinion écrite.

985

J'ai d'abord fait cinq critiques et j'ai fourni quatre solutions. Je vais lire avec vous les cinq critiques : « La discrimination systémique est une interprétation de la réalité, les programmes

990 d'aide à l'égalité en emploi ne collent plus avec la réalité, le système de quotas de la Ville est un excès de zèle, les méthodes d'identification et de mesure de la discrimination manquent de rigueur et – cinquième critique – il y a un manque d'attitude constructive pour faire progresser le débat. »

995 J'ai fourni aussi quatre solutions : « Investiguer si la discrimination positive a encore sa place dans la société, mettre à jour les groupes visés et clarifier les objectifs d'embauche, réduire les organismes impliqués et – quatrième solution – implanter un programme de retraite anticipée et réduire le personnel. »

1000 Pour ce qui est de la présentation, j'aimerais ça mettre l'accent sur quatre points que je trouve vraiment importants, qu'on comprenne très bien si on veut faire progresser efficacement le débat.

1005 Le premier point, je trouve que c'est très important qu'on mesure correctement c'est quoi, le vrai biais systémique. Ce que la Commission des droits de la personne fait présentement, c'est qu'elle mesure un écart par rapport à un groupe de référence avec, par exemple, un groupe d'employés, mettons à la Ville, et elle va conclure que puisqu'il y a un écart, il y a sous-représentation, et donc, il doit y avoir des mesures correctrices pour corriger l'écart.

1010 Je ne suis pas d'accord avec cette façon de voir le biais systémique et j'aimerais illustrer mon point par un exemple : supposons que j'ai un jeu de billes, supposons que j'ai 1 000 billes de couleur et que je veux prendre un échantillon de ces 1 000 billes, disons 15 billes. Je ne vais pas avoir dans l'échantillon de 15 billes une représentation exacte des couleurs des billes dans le sac de 1 000 billes.

1015 Je vais, en fait, avoir une plage de représentation et, à l'intérieur de cette plage, je vais pouvoir savoir qu'il n'y a pas de biais systémique. Et je crois que la Commission, pour être plus rigoureuse, devrait utiliser les méthodes statistiques les plus conventionnelles plutôt que juste dire que parce qu'il y a un écart, il y a forcément sous-représentation et donc, possiblement, discrimination systémique. Ça, c'était le premier point que je voulais faire.

1020

Le deuxième point, c'est toujours du point de vue mathématique. C'est important, dans un débat comme ça, qu'on fasse preuve d'objectivité. Je vais commencer par une critique que j'aimerais adresser à la Commission des droits de la personne.

1025

Je trouve que dans les documents que la Commission produit, il y a un manque de transparence. J'ai lu certains des rapports sectoriels que la Commission a publiés sur son site Web : c'est très difficile de savoir d'où vient l'information. Il n'y a aucun tableau synthèse qui dit c'est quoi, un groupe de référence, on parle de combien d'individus par groupe visé.

1030

Donc, je crois qu'il y aurait moyen de travailler mieux et de présenter beaucoup mieux l'information. Donc, j'espère que cette critique va se rendre jusqu'aux gens de la Commission des droits de la personne.

1035

Une deuxième critique par rapport au manque d'objectivité, c'est le manque de rigueur. J'ai lu le rapport qui a été sorti sur les interpellations racisées et j'ai trouvé que, d'abord, les chercheurs auraient pu parler de l'incertitude lorsqu'on traite des données comme ça.

1040

J'ai lu le rapport et j'ai utilisé les données qu'ils ont utilisées, et lorsqu'on a un ratio qui est entaché d'incertitudes et qu'on le divise par un autre ratio entaché d'incertitudes pour créer un indice de disparité des chances d'interpellation, et bien, faudrait avoir l'objectivité de mentionner c'est quoi, l'incertitude sur la mesure, et dans ce cas-ci, l'incertitude, elle est majeure. Donc, je ne comprends pas pourquoi les chercheurs n'ont pas mentionné aucunement l'incertitude dans leurs résultats.

1045

Et le deuxième point, c'est que dans une recherche comme ça, ils auraient pu être plus complets. Ils ont parlé de l'indice de disparité des chances d'interpellation, ils ont parlé de l'indice de surreprésentativité au regard des infractions au Code criminel. Ils auraient pu également faire le ratio des deux indices, ce qui aurait donné l'indice de criminalité différenciée à la race, et je crois que si on est sérieux dans un débat comme ça, c'est le seul indice sur lequel on devrait porter notre attention.

1050 Troisième point : mettre cartes sur table. Ceux qui soutiennent les programmes d'aide à l'égalité en emploi soutiennent également des citations comme la suivante : « Traiter également ce qui est égal et différemment ce qui est différent constitue une égalité de fait, et donc, ça prend de la discrimination positive. »

1055 Je ne suis pas d'accord avec ce genre de raisonnement, que je trouve illogique, et que je trouve aussi discriminatoire. En fait, je trouve que ça ne fait que systématiser la discrimination envers les personnes qui appartiennent à des groupes visés, parce que ça sous-entend que quelqu'un qui appartient à un groupe visé, que ça soit une minorité visible ou une femme, a nécessairement besoin d'un programme d'aide pour comparer avec les hommes blancs ses compétences, comparer sa personnalité, comparer aussi sa capacité à s'intégrer à un groupe pour se joindre à un milieu de travail.

1060 Et je crois qu'en plus d'être une citation très difficile à comprendre, parce que ce n'est pas des termes qui sont vraiment rigoureux et objectifs, si la Ville tient vraiment à utiliser des citations comme ça et à considérer que c'est quelque chose qui est logique et que c'est quelque chose qu'on va utiliser dans un débat comme ça, au moins l'exprimer dans des termes clairs que tous puissent comprendre, au moins la chiffrer.

1065 Ce qui pourrait être fait et ce qui pourrait être fait aussi pour aider à traiter 1 000 candidatures par poste, c'est d'avoir une grille d'évaluation. Par exemple, on pourrait dire qu'une candidature d'homme blanc, ça vaut 0.5, une candidature de minorité visible, ça vaudrait 2, ainsi de suite.

1070 Dernier point : mieux définir le Québec. Lorsqu'on parle de racisme au Québec, j'ai l'impression qu'on oppose deux visions différentes du Québec. Une vision qui est officielle du Québec, selon moi, c'est que le Québec est une société francophone qui a une identité, mais il existe aussi une vision parallèle du Québec, je vais la décliner en quatre points : la majorité, au Québec, impose sa culture aux autres, il faut une politique linguistique propre à Montréal, le Canada n'a pas d'identité, et dernier point, le Canada est un pays de communautés culturelles

1080

ayant l'anglais en partage. Lorsqu'on a des visions qui sont parallèles, qui ne se croisent jamais, c'est sûr qu'on n'arrive pas à un consensus.

1085

Et dernière diapositive : cinq solutions que j'ai proposées dans le rapport écrit : investiguer sur la discrimination positive a encore sa place dans la société, par exemple, via des sondages par des firmes professionnelles, mettre à jour les groupes visés et clarifier les objectifs d'embauche, réduire les organismes impliqués, implanter un programme de retraite anticipée et réduire le personnel.

1090

Et la cinquième solution, c'est plus pour la Commission des droits de la personne : c'est que ceux qui présentent leur opinion, ici, à l'avant, ou qui ont participé aux ateliers par le passé, ils auraient pu envoyer leurs questions d'avance aux panélistes afin que les panélistes soient mieux préparés, parce que lorsque j'ai écouté les ateliers en baladodiffusion, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de patinage dans les réponses.

1095

Comme il me reste une minute, j'aimerais aborder un dernier point. La Ville parle d'objectifs, de cibles : c'est deux synonymes, mais ça ne représente pas exactement la même chose.

1100

Plutôt que de parler de cibles, la Ville pourrait utiliser le terme « souhaits ». La Ville souhaite que les employés de la Ville reflètent la diversité de l'île de Montréal, et par rapport à ça, j'aimerais dire que la Ville de Montréal ne peut pas empêcher les banlieusards de travailler à Montréal et pour la Ville de Montréal.

1105

Donc, le souhait devrait être plutôt que la Ville souhaite que les employés de Montréal reflètent la diversité qui existe dans toute la communauté métropolitaine à Montréal, ce qui permettrait d'avoir un souhait qui est pas mal plus réaliste et réalisable, et d'atteindre enfin les objectifs de représentation qu'on cherche à atteindre.

Merci de votre attention.

1110 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci, monsieur Picard. Comme je vous le disais au point de départ, nous avons lu avec attention votre mémoire, le mémoire que vous nous aviez fait parvenir, en plus de cette synthèse que vous avez partagée avec tous les gens, les participants.

1115

Il y a plusieurs questions que j'aimerais vous poser sur lesquelles vous n'avez peut-être pas insisté beaucoup dans la présentation de ce soir, mais dans les solutions, vous parliez de retraite anticipée sans remplacement. C'est-à-dire que, si j'ai bien compris – et dites-moi si je me suis trompée et expliquez-moi –, vous dites : « Une des solutions pour assurer la représentativité serait qu'on mette à la retraite, de façon anticipée, les hommes blancs plus vieux... » – je vais vous dire ça comme vous l'avez dit, je pense...

1120

M. FRANÇOIS PICARD :

1125

Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

« On met à la retraite anticipée tous les hommes blancs plus vieux, ce qui fait que les choses vont être plus équilibrées. » Il y a un équilibre qui naîtrait, donc... c'est-à-dire, les gens racisés... »

1130

M. FRANÇOIS PICARD :

1135

Si vous voulez, je peux répondre.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, mais je vais finir ma question. Et : « Il y aurait également – mais vous dites surtout, et c'est là que se pose ma question – vous dites il ne faudrait pas de remplacement », et moi

1140

comme citoyenne, je me dis : est-ce qu'il n'y a pas une perte, un préjudice au niveau de l'efficacité des services aux citoyens? Si on coupe un certain nombre de gens sans remplacement, d'abord, au niveau de la gestion, est-ce qu'il n'y a pas une perte de services aux citoyens?

1145

Non, pas du tout. En fait, la précédente administration, lorsqu'elle a voulu se faire réélire, avait planifié de couper 150 postes permanents, et puis la nouvelle administration a plutôt engagé 500 nouveaux postes.

1150

Donc, c'est une question de perception, bien sûr, là, mais comme citoyen, comme payeur de taxes, lorsque je vois le nombre d'employés à la Ville de Montréal, lorsque je vois le ratio de cols blancs versus cols bleus, je peux penser que c'est fort possible qu'on puisse réduire le nombre d'employés tout en gardant la même qualité de services.

1155

Et lorsque je dis de faire des mises à la retraite anticipée, c'est comme ça s'était fait dans les années 1990 au gouvernement du Québec : c'était d'inviter ceux qui veulent prendre leur retraite de façon anticipée, à prendre leur retraite de façon anticipée, et si c'est vrai que les hommes blancs représentent une majorité parmi les employés de la Ville et qu'en plus, ils sont plus vieux que la moyenne, et bien, mathématiquement, ça permettrait d'aider à obtenir les ratios qu'on cherche à obtenir.

1160

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous faites peau double.

1165

M. FRANÇOIS PICARD :

Exactement.

1170

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1175 Maintenant, une autre question : vous avez parlé... dans votre mémoire, vous sembliez dire : « Bon, il y a trop d'organismes qui s'occupent de la question de la diversité, on devrait réduire peut-être à un seul organisme. »

M. FRANÇOIS PICARD :

1180 Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1185 Et moi, à la lecture, je pensais que vous parliez de la CDPDJ...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

La Commission des...

1190 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, mais dans votre mémoire, vous reprochez à la CDPDJ un certain... c'est-à-dire, un manque de rigueur, de transparence.

1195 En fait, s'il y avait un organisme à garder, quel serait-il?

M. FRANÇOIS PICARD :

1200 Eh bien, ce serait la Commission des droits de la personne, comme je l'ai dit, mais bien sûr, faudrait qu'elle mette à jour ses façons de travailler.

1205

En fait, j'aimerais en profiter pour dire que ça fait 40 ans qu'on parle de programme d'aide à l'égalité en emploi et ça fait 40 ans qu'on dit que ça ne fonctionne pas. Et si ça ne fonctionne pas depuis 40 ans, c'est peut-être parce qu'on est incapable de se donner des objectifs qui sont rigoureux, ou bien ça voudrait dire qu'on est des racistes systémiques.

1210

Mais je crois plutôt que c'est la première hypothèse : on n'est pas capable de se donner des objectifs qui sont rigoureux. Donc, la Commission en tant qu'organisme, dont je crois qui est le mieux placé pour répondre aux questions de racisme systémique, devrait prendre la tête de ce débat et devrait améliorer ses façons de travailler.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1215

Et j'imagine que vous connaissez la façon de fonctionner de la Commission quant à l'établissement de bassins de disponibilité et non pas de cibles de représentation égale? Vous avez lu tout ça?

1220

M. FRANÇOIS PICARD :

1225

Oui. J'ai lu les rapports, je sais qu'elle établit des groupes de référence basés sur Statistiques Canada, basés sur le ministère de l'Éducation, sauf que dans les rapports, tant qu'à faire tout ce travail, ça vaudrait la peine de faire un tableau synthèse qui exprime clairement c'est quoi, un groupe de référence, combien d'individus par groupe ciblé, et ainsi de suite, et ça permettrait de faire l'analyse comme celle que j'ai faite, une vraie analyse de probabilités statistiques, afin d'arriver à une vraie cible de représentation par groupe d'employés au sein d'une organisation.

1230

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je vais laisser la parole à monsieur Thuot.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

1235

Oui.

1240

Oui, bonjour. J'aimerais revenir sur cette question d'organisme responsable de la mesure de la diversité en proposant la Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse, et donc, un organisme externe, mais externe à double titre : externe parce qu'il n'est pas dans la mouvance de l'administration municipale, mais externe aussi parce que c'est en dehors de la sphère municipale.

1245

Je vous pose la question : est-ce que, a contrario, n'y a-t-il vraiment aucun organisme au niveau de la sphère municipale qui pourrait avoir le niveau d'externalité ou d'indépendance lui permettant d'accomplir le même mandat?

M. FRANÇOIS PICARD :

1250

Je crois que la Commission est la mieux placée parce qu'elle regroupe beaucoup de professionnels, des avocats, et j'imagine d'autres types de professionnels qui sont nécessaires pour ce genre d'évaluation, et je crois aussi que comme leur travail s'attarde à tout le Québec, ils ont la compétence nécessaire pour faire le travail, et qu'un organisme qui serait municipal pour faire ce genre de travail aurait des compétences moindres.

1255

Et je crois aussi que comme citoyen, comme payeur de taxes, je ne vois pas l'intérêt à la Ville d'avoir une expertise à l'interne pour faire ça. On a la Commission des droits de la personne, on peut se fier sur la Commission des droits de la personne seulement pour une analyse externe de qualité. Est-ce que ça répond à la question?

1260

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Ça répond à la question, merci.

1265 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Madame Gold.

1270 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Bonsoir. Oui, bonsoir, monsieur Picard. J'aimerais avoir une clarification. Vous dites, si j'ai bien compris, que la sous-représentation de certains groupes à l'emploi de la Ville n'est pas nécessairement un indice de la discrimination.

1275 Ceci étant dit, si des statistiques fiables nous indiquent une sous-représentation d'un groupe, peu importe la cause, est-ce que vous croyez qu'il est quand même légitime d'instaurer un programme de discrimination positive? J'utilise votre terminologie.

1280 **M. FRANÇOIS PICARD :**

O.K. Donc, s'il y a une sous-représentation qu'on mesure...

1285 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'un groupe.

1290 **M. FRANÇOIS PICARD :**

Oui. Donc là, j'ai remis le...

1295 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Avec des statistiques (phon.) très fiables.

M. FRANÇOIS PICARD :

Oui, oui. Comme là, j'ai remis la diapositive avec une plage de représentation. Sur la diapositive que vous ne voyez pas, mais que moi je vois, là.

1300

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

On la voit bien, nous.

1305

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

On la voit ici.

1310

M. FRANÇOIS PICARD :

Oh, vous la voyez? O.K. Tant mieux.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1315

Bien sûr.

M. FRANÇOIS PICARD :

1320

Donc, on pourrait dire, basé sur le graphique, une représentation entre 15 et 40 employés voudrait dire qu'on a une bonne représentation, absence de biais systémique. Si on avait moins de 15 employés pour ce groupe d'employés, ça voudrait dire qu'on aurait un biais systémique, parce qu'on a fait plusieurs jeux de hasard pour obtenir ce graphique.

1325

Et oui, madame Gold, si on est en dessous de la valeur de 15, ça voudrait dire qu'il y a un biais systémique et ça mériterait une investigation. Je ne suis pas fermé à ce genre d'enquête, mais ça prend plus de rigueur.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord. Merci.

1330

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je vous remercie de votre contribution.

1335

M. FRANÇOIS PICARD :

Bien, merci. Merci de votre attention.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1340

Merci.

Je vais maintenant appeler madame Ericka Alnéus s'il vous plaît.

1345

Mme ERICKA ALNÉUS :

Bonsoir. Messieurs, mesdames les commissaires, en espérant que vous allez bien.

1350

Je tiens d'ores et déjà à dire que je viens vraiment à titre de citoyenne. J'ai beaucoup de gens qui vont passer devant vous ou qui ont passé devant vous, qui ont définitivement beaucoup plus de connaissances sur le sujet, mais je pense que la commission mérite d'avoir quand même le point de vue d'une citoyenne, et je veux vous offrir aussi l'opportunité de pouvoir poser des questions à une citoyenne.

1355

Je pense que des fois, il est facile de tomber dans les données, dans l'impact, dans les objectifs, mais une ville, c'est des humains, puis des humains, c'est des âmes, puis je pense que ce serait intéressant que vous puissiez avoir cette dimension-là.

1360 Alors, je me présente : je m'appelle Ericka Alnéus, domiciliée dans le district Étienne-Desmarteau, à Rosemont, depuis 11 ans, mais originaire des Cantons-de-l'Est. Mes parents ont été d'exotiques Haïtiens qui ont débarqué dans la région d'Eastman dans les années 80. J'y ai grandi jusqu'à l'âge de 20 ans et la vie a fait que j'ai fait mes études à l'Université Concordia en sciences politiques et des études en gestion philanthropique à l'Université de Montréal.

1365 Je siège aussi sur plusieurs conseils d'administration : une maison de jeunes à Bordeaux-Cartierville, je suis présidente du conseil d'administration du Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants, je suis aussi administratrice au Conseil de presse du Québec, et tout récemment, je suis aussi administratrice chez Concertation Montréal. Donc, l'engagement, pour moi, c'est quelque chose qui me branche, je dois dire.

1370 Je ne peux pas dire que je suis... je pourrais dire que je suis pluridisciplinaire, mais je ne suis pas une spécialiste. J'ai juste l'engagement proche du cœur, je dirais.

1375 Je dois aussi prendre le temps de dire que je n'avais vraiment pas prévu venir, mais après réflexion, je... et surtout ma contribution à la promotion de cette commission, je trouvais important de pouvoir offrir des mots, une perspective, surtout parce que je dois dire que depuis les dernières années, je suis inquiète et je vis un combat interne par rapport à un aspect identitaire, et que la Ville de Montréal a pu être une soupape pour que je puisse une réapproprier une identité.

1380 Donc, je tiens aussi à partager que ce témoignage-là, je tiens à l'offrir à mes parents, aujourd'hui décédés, mais qui auraient souhaité mon épanouissement dans une province, dans une ville qui tient à l'égalité des chances pour moi, mais pour tous.

1385 Donc, c'est quelques réflexions que j'ai envie de vous partager, un peu comme un pot-pourri ou, comme diraient les gens du milieu du hip hop, c'est un peu un freestyle que je vous offre ce soir.

1390 Donc, premièrement, je tiens à saluer monsieur Holness et les citoyens qui ont signé la pétition pour que cette commission ait lieu. Je dois dire que d'un point de vue extérieur, Montréal porte le poids que la province de Québec n'a pas fait.

1395 Il y avait eu une demande pour une commission sur la discrimination et le racisme systémiques à l'échelle du Québec, et à mon sens, elle a été escamotée parce qu'on avait peur, je pense, d'avoir une vraie conversation.

 Peut-être que pour la Ville de Montréal, c'était porter l'odieux, mais je pense qu'à long terme, c'est faire gage de modernité que de pouvoir face à cette conversation-là et d'offrir l'espace aux citoyens pour qu'on puisse avoir cette conversation-là.

1400 Et je dois dire que quand j'ai vu la démarche prise au niveau provincial, je me suis dit « je pense qu'on a envie de sécuriser des gens, de banaliser l'importance de ce sujet-là quand c'est quelque chose qui est expérientiel pour beaucoup de citoyens québécois ». Donc, c'est comme si on décidait de ne pas se donner le moyen d'optimiser notre futur.

1405 Donc, je suis bien contente de la démarche qui a été faite par rapport à cette commission, parce qu'on a offert à la population, vraiment quelque chose, du vrai bottom up, puis je pense qu'on manque de bottom up. On prétend que c'est bottom up, mais des fois, c'est plus du marketing qu'une vraie démarche sincère auprès des citoyens.

1410 Un constat que j'ai fait durant ma vingtaine, c'est que j'ai toujours su que j'étais une personne noire; j'ai juste compris un jour que je n'étais pas blanche. Et pour moi, ça, c'est un constat qui est clé, parce que ça donne une posture sur comment j'ai envie de travailler et l'impact que ça peut avoir.

1415 Le mantra, beaucoup de gens l'ont entendu, on nous élève avec ça et je ne pensais pas le porter et le dire à mes neveux et nièces, c'est que c'est important que tu travailles deux fois plus fort en tant que femme et en tant que personne racisée.

1420 Je ne peux même pas imaginer pour d'autres personnes qui vivent certains enjeux intersectionnels aussi par rapport à ça. Donc, c'est une chose que je tenais à apporter. Et ça joue beaucoup sur la perspective de carrière que j'ai envie d'avoir.

1425 J'aimerais bien avoir les coudées franches de me sentir libre et légitime de réfléchir comme j'en ai envie dans une province ou dans une ville comme Montréal, mais ce serait être perdant que de tasser ce genre de réflexion là.

1430 Je veux revenir sur une mesure qui existait il y a bien longtemps, qui s'appelle les COFI; je dirais que je suis quelque part un enfant des COFI, je l'ai vécu en région. La chose que je tiens à dire par rapport à ça, c'est que cette structure-là permettait pour moi, une enfant de la région, de connaître le reste du monde.

1435 Parallèlement à ça, on a découvert des semaines, la semaine interculturelle, qui avait lieu au mois de novembre, qui a toujours lieu au mois de novembre, et la Semaine d'actions contre le racisme, qui a lieu au mois de mars.

Pour moi, ça a été clé dans la compréhension de mon identité. Je reconnaissais que le territoire sur lesquels je vivais, le Québec, était capable d'embrasser le fait que je vivais peut-être certaines difficultés, étant noire.

1440 Par contre, on a vu, pendant quelques années, très peu de publicité ou de promotion. Ça revient tranquillement, pas vite, et on voit un certain intérêt de la Ville de Montréal en ce sens. Et une des choses que je recommanderais, c'est que la Ville puisse s'appropriier ça à bras le corps. Je pense que ce n'est.. le Québec le fait, il y a des choses qui se font par rapport aux ministères, mais je pense que c'est un sujet que la Ville peut s'appropriier puis apporter sa propre couleur.

1445

Je vais revenir sur la représentation des diversités dans les instances de la Ville, mais aussi par rapport aux CA. Je sais qu'il y a d'autres personnes avant moi ou après moi qui seront définitivement plus armées de données pour vous donner plus de perspective, mais une chose

1450 que je tiens à souligner, c'est qu'à mon sens, comme citoyenne, c'est encourager le manque de crédibilité de nos instances si on ne favorise pas la diversité dans nos structures.

Et un des moyens, je pense – et je ne suis aucunement experte –, mais est-ce qu'on s'assure du bassin de recrutement? Est-ce qu'on s'assure de frapper à toutes les portes?
1455 Connaissons-nous les portes de Montréal? Et une des choses surprenantes, c'est qu'on a tellement d'organismes. Est-ce qu'on prend le temps de parler à ces organismes-là pour dire « eille, il y a telle opportunité à la Ville »?

Est-ce qu'on peut réinventer ce type de chose là sans toucher au système de méritocratie
1460 ou au système de compétence ou de performance qu'on veut s'assurer d'avoir dans nos instances? Mais est-ce qu'on frappe à toutes les portes?

Je pense que ce n'est pas tant dans comment... dans la qualité des gens qui viennent plus
1465 que est-ce qu'on s'assure qu'on a un pool de personnes qui est représentatif de notre ville.

Un point, aussi, que j'aimerais amener, c'est l'aspect de la mixité sociale. C'est une chose
de parler de structures, mais comment on se parle dans nos arrondissements? Je siége sur deux
conseils d'administration dans Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville, et une des choses qu'on
remarque, c'est qu'on va avoir ces poches de pauvreté dans un coin puis on va avoir ces coins
1470 de richesse, et ça amène des discussions qui sont difficiles.

Je me souviens d'une situation qui est arrivée face à un HLM et des gens qui y vivaient. Il
y avait eu une consultation publique et la discussion était d'une telle tristesse. Des personnes
qui ont peu de moyens, qui se font envoyer promener parce que, « ah, t'sais, on est obligé de
1475 gérer vos problèmes à vous, personnes n'ayant pas de moyens ».

C'est une chose, comme je vous dis, de pouvoir avoir les données pour parler de quelque
chose, mais il y a le senti des citoyens dans la ville. Donc, comment on s'assure d'avoir une
conversation comme ville avec toute la mixité sociale que cela inclut.

1480

Une des choses magnifiques que je vois grâce à la discussion sur plus d'inclusion, moins de discrimination, c'est l'émergence de narratifs. Il y a beaucoup de choses et beaucoup de communautés qui émergent, qui, pour certaines personnes, sortent de nulle part.

1485 Une des premières choses que j'ai apprises quand j'étais à Concordia, c'était l'émeute de 1969. Pourquoi? Parce que j'ai eu la présentation de Marlene Jennings pendant que je faisais mes études en sciences politiques, qui m'a expliqué ça.

1490 Pour beaucoup de gens, la communauté noire, c'est la communauté haïtienne, tandis qu'il y a des communautés qui sont là depuis bien avant. Et maintenant, on voit l'émergence de ces communautés-là. On peut parler de la communauté polonaise, on peut parler de la communauté ukrainienne.

1495 Donc, il y a du bon à voir l'émergence de ces narratifs-là. Est-ce qu'on peut s'assurer que la Ville de Montréal puisse bien les reconnaître et être encore plus optimal? Parce que je pense que c'est la richesse de notre ville.

1500 Et pour terminer, simplement, miser sur les diversités, pour moi, et les structures, personnellement, c'est un gage de performance et de modernité, mais c'est s'assurer que le cœur de la Ville bat au même rythme que ses citoyens qui ont adopté Montréal dans leur propre cœur.

Donc, voilà. Messieurs, mesdames les commissaires, merci de votre écoute.

1505 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

1510 Merci, madame Alnéus. Alors, en effet, on vous avait vu, je crois, dans le clip qui mettait la table pour cette commission. Vous disiez que vous aviez fait de la promotion pour la commission. Vous avez peut-être démarché pour la pétition aussi?

Mme ERICKA ALNÉUS :

1515 Bien honnêtement, je n'ai pas démarché pour la pétition, mais j'en ai parlé aux gens d'aller la signer. Donc, c'est une façon, peut-être, de dire que j'ai démarché, mais j'en ai parlé et invité les gens à signer.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1520 Vous avez parlé tout à l'heure de quelque chose d'assez douloureux dans un arrondissement, où... c'était sous la rubrique de mixité sociale et où est-ce qu'il y avait vraiment des composantes marquées dans les classes sociales, et la difficulté d'établir un dialogue social quand il y a eu consultation publique, en plus. C'était autour d'une consultation publique qui était menée en arrondissement. Est-ce que vous avez des suggestions pour que ce genre de
1525 décalage ne se produise pas?

Mme ERICKA ALNÉUS :

1530 C'est une excellente question et je me permettrais même de mettre en contexte d'où venait cette consultation dans cette... puis je vous dis, c'est une rue, là. C'est une rue à Ahuntsic où il y a eu un reportage de JE sur des transactions de drogue qui avaient lieu dans un HLM et les citoyens sont sortis et les élus ont eu le leadership... et la communauté, les organismes communautaires ont eu le leadership de faire une consultation.

1535 La consultation a été difficile parce que des gens avaient décidé de dire ce qu'ils avaient à dire. C'est légitime, mais on voyait le décalage dans des expériences de vie à l'intérieur de la même ville.

1540 Je pense que les organismes communautaires de Montréal, c'est une chose d'aller les voir, c'est une chose de les soutenir financièrement, je pense que la conversation entre les... je pense qu'il y a un décalage ou une dichotomie. C'est une chose de dire que je connais mes organismes

communautaires, mais est-ce que vous collaborez sincèrement avec eux? Est-ce que vous les connaissez de fond?

1545 Moi, c'est peut-être moi qui est exigeante auprès de mes élus, et je reconnais énormément le travail d'un élu, faire de la politique c'est un sacerdoce de don de soi, je le reconnais, mais il y a une... moi, je sais que je m'attends à une relation très, très proche des élus face aux organismes communautaires pour éviter des glitches, parce qu'après ça, il y a des conversations entre citoyens qui se font, qui sont totalement inégales.

1550 Quelle est la collaboration des organismes par rapport à des signaux envoyés? Il y a plein d'enjeux; quand ils éclatent, tout le monde est surpris. Moi, c'est le genre de chose qui me frustre parce que je suis convaincue, plein d'organismes communautaires ont levé le flag; personne ne les a écoutées.

1555 Donc, je pense qu'il y a... puis je suis consciente du rôle du politicien et je suis quelqu'un qui respecte beaucoup ça, mais je pense qu'il y a à avoir... cet aspect-là expérientiel est beaucoup plus proche avec les organismes communautaires. T'sais, they should be homies, like they should be homies.

1560 Parce que c'est le genre de chose qui est arrivée, je salue le leadership de cet élu-là qui a été capable de bien naviguer les choses, mais ce n'est pas quelque chose qui devrait se faire quand il y a une une de journal qui sort, parce que ça met tout le monde mal à l'aise. Et ça les rend... it all make... on dirait : it almost make them unworthy. Both ways. So, voilà.

1565 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci.

1570 D'autres observations? Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1575 Merci.

 Merci, c'est très intéressant, votre témoignage. En fait, ce que je retiens, c'est l'importance de la conversation. C'est revenu à plusieurs reprises, la communication et la conversation. Aussi, la rencontre. Donc, rencontrer l'autre est très important.

1580 Aussi, vous parlez beaucoup de la reconnaissance. Donc, non seulement la rencontre de l'autre, mais la reconnaissance qui est à un autre niveau, aussi, donc niveau davantage plus macro à l'égard des personnes issues de la diversité.

1585 Vous parlez aussi de l'importance de tenir, dans l'espace public, des événements publics de type rencontres thématiques, semaine interculturelle, semaine de lutte contre le racisme, ainsi de suite, ainsi de suite.

1590 Et vous avez évoqué, aussi, les difficultés de conversation avec la Ville. Moi, j'ai une question pour vous en lien avec ces rencontres-là : est-ce que, selon vous, ces rencontres thématiques, ces rencontres, ces conversations entre citoyens ont un impact, selon vous, sur la réduction du racisme, par exemple? Donc, le racisme qu'il peut y avoir ou la discrimination qu'il peut y avoir dans l'espace public?

1595 **Mme ERICKA ALNÉUS :**

 Je ne pourrais pas dire que c'est une garantie, mais c'est déjà un bon pas à la bonne direction, puis ça brise des perceptions, puis quel est le lien qu'on veut jouer par rapport à... t'sais, puis je pense à... c'est des concepts simples, là, des assemblées de cuisine.

1600 Puis il y a des gens qui vont venir avec des choses sûrement beaucoup plus créatives. Mais l'aspect d'avoir ces lieux de conversations là brise des choses. Puis à la lumière, je prends l'exemple d'un rapport comme celui du SPVM, comme citoyen, on marche comment dans la rue?

1605 Comment on discute, comment on gère la police? C'est une chose de l'écrire, mais moi, je marche dans la rue, je vois la police, je fais quoi?

1610 Donc, comment la Ville peut permettre d'avoir ces conversations-là, to call a thing, a thing, but... pour après ça, être capable d'aller au-delà puis de poursuivre. Mais si je pense que la Ville peut faire ça et peut permettre ce genre de chose là.

1615 L'idée, ce n'est pas nécessairement d'avoir un paquet de nombres, d'avoir un paquet de personnes, it's not even a question, I think, of numbers : c'est une question d'une démarche qui casse des barrières qui sont systémiques.

1615 Souvent, on pense qu'il y a l'aspect des mécanismes à mettre en place, mais je pense qu'il y a l'intention qu'on nourrit à travers un processus qui a aussi de l'impact.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1620 Est-ce que vous pensez que la Ville fait assez de favoriser la rencontre et est-ce que la rencontre entre les citoyens et l'espace ou le... administratif est assez visible et valorisé?

Mme ERICKA ALNÉUS :

1625 Je pense que ce n'est pas assez visible. Je ne pense pas que la Ville est de mauvaise foi, je ne suis pas là-dessus; je pense juste qu'on continue à fonctionner avec un système qu'on a toujours eu, mais on n'a pas l'opportunité de pouvoir innover.

1630 Peut-être qu'on a passé à côté de gens qui se sont impliqués dans les structures, qui voulaient plus, mais qui ont été bloqués par comment la Ville fonctionne, ou est-ce qu'elle a envie de changer ses processus?

Je pense au Conseil interculturel de Montréal qui fait une très job, puis je pense à des gens qui siègent, qui ont envie de changer, puis c'est là où le changement des gens sur les conseils

1635 d'administration est clé. Est-ce qu'on s'assure de renouveler? D'avoir toujours des têtes
nouvelles? C'est ça, aussi c'est être capable d'être caméléon pour rendre justice aux citoyens
puis où les citoyens sont rendus dans leur ville.

1640 Je ne pense pas que la Ville est... Je pense qu'il y a une question de visibilité de ce qui se
fait, puis je peux très bien imaginer, là, que quand il y a des choses... t'sais, ce n'est pas
nécessairement un dossier qui est prioritaire, mais quand ça éclate, c'est toujours difficile.

1645 Je pense que de faire ça, c'est de faire preuve de diligence, puis je dis souvent : on est
mieux de travailler un petit peu... t'sais, petit peu par petit peu sur la gestion de risques que de
toujours faire de la gestion de crise.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1650 Si vous permettez, dernière question, je vais être encore là-dessus, si vous le permettez,
je reviens encore sur la discussion : est-ce qu'avant le déroulement de cette commission-là, est-
ce que vous avez entendu, vous avez vu des discussions autour du racisme dans cette ville-là?
Et, sinon, est-ce que vous pensez qu'on devrait en parler davantage? On devrait avoir des
cercles de discussion, permettre aux jeunes, aux moins jeunes, d'avoir ce type de discussion
là?

1655

Mme ERICKA ALNÉUS :

1660 Je dirais que c'est des conversations... c'est ça qui est intéressant : peut-être parce que
mon salon est témoin de beaucoup de conversations sur le sujet.

1660

Autre point, je vais prendre l'initiative Faut qu'on se parle. Mon ami Will Prosper avait dit :
« Il n'y a pas personne de la communauté noire qui a décidé de faire une assemblée de salon. »
Bien, j'ai appelé des amis, on a décidé de faire une assemblée, où les gens parlaient de leur
expérience comme personne noire dans la ville de Montréal.

1665

Et je me souviens, la personne qui a pris des notes, m'a reparlé puis a dit : « J'ai pleuré en sortant de là. » Puis je parle de personnes qui sont des professionnels, je parle de médecins, je parle de comptables, mais ces conversations-là, les gens ont peur de l'avoir, et je pense que le message, aussi, à envoyer, il y a un sentiment qu'on n'a pas la place.

1670

Je pense qu'il y a une opportunité clé de mettre plus de l'avant des initiatives où les gens ont envie de pouvoir prendre la parole. Même moi, là, je ne pensais pas prendre la parole. C'est qu'il y a quelqu'un qui m'a dit : « Je pense que ça vaut la peine qu'une citoyenne le fasse. »

1675

J'ai un peu roulé comme une petite bibitte, j'étais, comme, « mmm », mais voilà : je vous offre bien humblement ce que je pense puis je pense que beaucoup de gens vivent avec ça, se lèvent avec ça, vont travailler avec ça, paient leurs taxes avec ça.

1680

Donc, je pense que c'est quelque chose d'intéressant à apporter à la commission. Puis, oui, je pense que si on en parle plus, puis d'utiliser ce qu'on a déjà, d'optimiser ce qu'on a déjà. Je ne suis pas nécessairement dans le, t'sais, tabula rasa : est-ce qu'on a bien optimisé ce qu'on a déjà dans la Ville pour pouvoir permettre ça? Est-ce qu'on met de l'avant ces choses-là? Est-ce qu'on va reach out? Est-ce qu'on a les bonnes techniques aussi pour reach out?

1685

Ça aussi, c'est une chose : c'est une chose de penser qu'on peut faire ça comme ça, mais il y a plein d'autres personnes. Est-ce qu'on prend les bons porte-paroles? Montréal fait naître des porte-paroles extraordinaires, donc est-ce qu'on en bénéficie totalement? Voilà. Et je regarde le temps.

1690

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

On regarde le temps et c'est terminé, mais merci beaucoup. C'était très intéressant, vraiment. Vraiment.

1695

Mme ERICKA ALNÉUS :

Merci de votre écoute.

1700

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Chers amis, on va prendre une pause de 15 minutes et on se retrouve... 34 plus 15, ça veut grosso modo...

1705

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

20 h 45.

1710

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

À 50. Donc, grosso modo, je vous dirais dans 15 minutes, donc à moins 10.

PAUSE ET REPRISE

1715

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Nous allons reprendre. Et je ne sais pas s'il est dans la salle. En fait, je le sais. Monsieur Mohammed Mimoun est appelé devant.

1720

Alors, bienvenue à vous deux, le temps de... Et je vais peut-être demander qu'on puisse fermer la porte pour inviter les gens à rentrer dans la salle, ceux qui le souhaitent, pour qu'on puisse bien vous entendre.

1725

Allez-y, monsieur.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1730 Bonsoir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1735 Ah oui, je vous dis d'y aller, mais le micro... ça va aller?

M. MOHAMMED MIMOUN :

1740 Alors, bonsoir, tout le monde. Je m'appelle Mimoun Mohammed. Je suis membre de Comité profilage de Saint-Michel et je viens du Forum Jeunesse de Saint-Michel.

Mme DONIA ARFAOUI :

1745 Bonjour, je m'appelle Donia Arfaoui et je suis aussi membre du Forum Jeunesse de Saint-Michel.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1750 Je me suis demandé, avant de venir vous rencontrer, comment faire pour ne pas répéter des choses qui ont été déjà exposées. Et je me suis dit : au lieu d'aller dans les statistiques, je vais prendre une autre direction.

1755 Nous avons entamé un travail de terrain depuis quelques années au Forum Jeunesse de Saint-Michel pour accompagner les jeunes à traverser une étape importante de leur vie. Être connectés avec la réalité des jeunes, ou, plutôt, les réalités des jeunes, fait partie de l'ADN de notre fonctionnement. Non seulement nous sommes au courant de ce qui se passe dans leur vie de tous les jours, mais nous sommes appelés à trouver des solutions et à construire des projets.

1760

Nous sommes conscients de la responsabilité des jeunes à acquérir le savoir et chercher les diplômes, et à partager aussi leurs valeurs et leur vécu. Mais aussi, nous sommes conscients et responsables de dénoncer ce qui ne va pas dans le système.

1765

Nous sommes devant une nouvelle génération qui n'accepte plus qu'on leur demande et leur répète de travailler plus que les autres pour réussir, d'accepter les doubles standards et de rester silencieux et complices devant certaines injustices.

1770

Ce message est reçu, mais la volonté toute seule ne suffit pas, car les êtres humains sont confrontés au quotidien à leurs peurs et leur méconnaissance, nourries par les nouvelles plateformes de communication, les réseaux sociaux, et d'ailleurs, reflétées dans la musique écoutée et partagée par les jeunes et les nouvelles des médias véhiculées et commentées par nous tous.

1775

Les chiffres et les statistiques qui sont souvent l'argument des uns et des autres ne peuvent plus résoudre nos problèmes. C'est l'émotion et les perceptions qui sont les locomotives des gens au quotidien.

1780

Les lois d'égalité des chances sont toujours inscrites dans les offres d'emploi comme les Chartes des droits et des libertés. Mais la personne qui exécute au quotidien, quelle que soit sa bonne volonté, ne pourra se débarrasser de ce qui nourrit ses émotions.

1785

Quant au profilage racial, nous avons prévu la plainte qui pourrait rétablir une certaine injustice, mais qui ne pourra pas être notre seul repère pour mesurer l'ampleur du phénomène. Elle pourra même nuire à nos responsables quand ils découvrent la réalité.

Le processus, la perception des jeunes et les citoyens ne les encouragent pas à aller dans ce sens. Certains jeunes vivent l'isolement suite à des situations d'incompréhension, parfois des parents de la première génération, et parfois du milieu, qui ne s'intéresse qu'à la réaction violente de certains jeunes sur le terrain.

1790 Le profilage va à des groupes identitaires, nourrit les sentiments d'« on ne veut pas de vous nulle part », et le danger de l'appel anonyme, qui appelle la police pour intervenir, crée des frustrations vis-à-vis du voisin et sa méconnaissance de la réalité à se trouver dans des stationnements ou dans des parcs.

1795 Ce doute s'installe chez les jeunes quand ils réalisent que le diplôme demandé n'est plus suffisant pour intégrer certains milieux et que, malgré eux, les gens ont tendance à choisir leur ressemblant dans le travail, alors qu'on leur reproche souvent de se tenir trop entre eux.

1800 Les médias qui parlent de la laïcité comme un sujet d'une dissertation et qu'eux, ils le vivent comme un drame familial vis-à-vis de la maman ou la sœur qui va abandonner son rêve de devenir enseignante, et qui sera, en plus, stigmatisée comme la responsable de la peur qui a accompagné les dernières élections.

1805 Je vais finir par des pistes de solutions et ensuite, je laisserai ma collègue parler d'un projet.

1810 Ce qu'on a fait jusque-là, c'est outiller les jeunes dans des discussions et des ateliers dans leur milieu naturel, utiliser les médias et les réseaux pour encourager à mieux connaître les gens, désigner les gens repères et responsables dans les communautés pour accompagner des gens qui vient la discrimination. Multiplier les rencontres entre les générations pour un dialogue permanent sur les sujets les plus brûlants et offrir de l'aide et du soutien pour alimenter le sentiment d'appartenance et réduire la méfiance et la méconnaissance.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1815 Merci.

1820

Mme DONIA ARFAOUI :

1825 Donc, bonjour. Moi, je suis ici pour vous parler d'un projet auquel je participe, d'ailleurs, qui s'appelle « projet »... euh, « Lumière sur nos talents locaux », et on le fait en partenariat avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal.

1830 Et donc, ce projet a pour but de former des ambassadeurs qui créent des capsules vidéo pour... afin de sensibiliser les employeurs et les entreprises à la réalité des gens issus de la diversité, que ce soit de déconstruire des préjugés, présenter les réalités, apporter les aspirations et les préoccupations, que ce soit des jeunes ou des moins jeunes issus de la diversité, des nouveaux arrivants ou des réfugiés.

1835 Donc, ces capsules vidéo ont aussi pour but d'encourager les jeunes, justement, à croire en leurs capacités et à leurs compétences. Parce que parfois, ils ont l'impression que malheureusement, la société leur dit que, comme Mohammed Mimoun parlait tout à l'heure, que ce n'est plus juste les diplômes qu'il faut avoir pour pouvoir avoir un emploi.

1840 Donc, on présente à ces jeunes-là l'opportunité et les opportunités qui s'offrent à eux. Donc, en faisant ces capsules vidéo, ils ont aussi la capacité de montrer aux gens c'est quoi, les emplois qu'ils auraient voulu occuper et qu'ils travaillent pour pouvoir occuper un jour.

 Ces capsules vidéo ont aussi pour but... elles sont aussi utilisées pour rencontrer les cadres d'entreprises, les conseils d'administration, les hauts dirigeants, les statisticiens, les chercheurs.

1845 C'est aussi pour... afin de discuter de leur réalité, mais aussi pour trouver des solutions avec les jeunes, qui leur permettront de mieux intégrer le marché du travail, d'avoir enfin leur place, parce que parfois, ils ne se sentent pas assez écoutés, pas assez pris en considération, mais ces capsules vidéo et ce projet-là leur permettent vraiment d'être mis en lumière. « Lumière sur nos talents locaux », en fait, c'est vraiment la lumière sur les jeunes. Donc, voilà.

1850

1855

Et puis le deuxième volet de ce projet, qui s'en vient, justement, avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est justement d'élargir ce projet de capsules vidéo, mais vraiment plus juste parler des préjugés qu'il y a dans le milieu de l'emploi, mais parler de tous les préjugés, mais vraiment de manière beaucoup plus large, et que ce soit dans toutes les sphères de la société, afin qu'ils puissent avoir une voix pour vous parler, pour vous donner leur opinion et leurs aspirations à un avenir meilleur au Canada. Merci beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1860

Merci. Je vais revenir sur quelque chose pour mieux comprendre quelque chose que vous avez évoqué. C'est... je n'ose pas dire « la différence », mais, en tout cas, le changement d'attitude d'une génération à l'autre.

1865

C'est-à-dire, vous parlez des jeunes vivant dans une société revendicatrice de droits, et ainsi de suite, ne veulent plus se taire ou passer par rapport à leurs parents, qui étaient peut-être plus conciliants – je n'aime pas utiliser des qualificatifs que vous n'avez pas utilisés –, mais dites-nous comment cette différence se traduit par rapport à l'environnement et comment est-ce que ça a également des impacts dans les familles.

1870

Parlez-nous de la réalité des jeunes et peut-être des doubles impacts que le racisme ou la discrimination peuvent avoir sur leur vie.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1875

Merci pour la question; ça va me permettre de vous raconter une histoire que je voulais entamer au début de mon intervention.

1880

Dans une autre vie, je travaillais dans le commerce de détail comme un vrai immigrant, quand il arrive les premières années.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Hum hum.

1885

M. MOHAMMED MIMOUN :

Et j'ai connu un jeune qui s'appelle Roberto, qui était d'origine latino-américaine. Roberto a commencé à travailler avec nous, il a signé son contrat, mais il a précisé qu'il est étudiant et qu'il ne veut pas travailler le mercredi, parce que le mercredi, il ne peut pas avoir des absences.

1890

Quelques semaines après, on est venu le voir pour lui dire : « Tu vas travailler le prochain mercredi. » Il est venu me voir, il m'a demandé : « Mohammed, on m'a demandé de travailler le mercredi, alors que j'ai précisé que je ne veux pas travailler le mercredi. Je suis allé voir ma mère, et m'a dit : " Tu ne peux pas accepter – euh, tu ne peux dire non... " »

1895

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Refuser.

1900

M. MOHAMMED MIMOUN :

« Tu ne peux pas refuser parce qu'ils vont te mettre dehors et c'est ton premier emploi. » Il avait 17 ans, Roberto.

1905

Et il est venu me voir et il m'a demandé : « Mohammed, qu'est-ce que je dois faire? » Et je lui ai dit : « N'écoute pas ta maman. Ta maman, c'est la première génération qui a travaillé fort pour accepter certaines conditions pour vous élever, pour vous nourrir. Mais toi, tu es né ici, tu as grandi ici. Donc, tu as le droit de dire non, tu as signé un contrat et tu as précisé au début que tu ne peux pas travailler le mercredi. »

1910

1915

Je dis : « Je présume qu'ils t'ont choisi parce que tu es le nouveau et parce qu'ils pensaient que tu es la personne qui pouvait ne pas dire non. » Il m'a dit : « Mais est-ce que je ne crains rien? parce que si je perds mon emploi, je vais donner raison à ma mère. » Et je lui ai dit : « Tu ne vas pas perdre ton emploi parce qu'il y a un contrat que tu as signé. »

1920

Alors, comme vous pouvez imaginer, Roberto n'a pas perdu son emploi et il a dit non; il n'a pas travaillé le mercredi.

1925

Des situations comme ça, c'est souvent. Les jeunes le partagent avec nous parce qu'eux, ils ont tendance à dénoncer les situations de discrimination, mais s'ils le partagent avec les gens les plus proches, donc leur famille, les familles ont tendance soit à leur reprocher d'être dans la mauvaise place, dans le mauvais moment, peut-être c'était leur faute avec un écart d'attitude, et c'est toujours eux, les coupables.

1930

Et ce message, c'est dû, bien sûr, au vécu des parents que, je pense, de bonne foi, ils ne veulent pas que leurs enfants vivent des situations plus encrues (phon.) de discrimination.

Ça veut dire que si la discrimination, c'était juste le profilage, dans le sens où on n'a pas donné un ticket à la fin, on n'a pas... mais c'était un groupe de jeunes qui parlaient entre eux dans un stationnement et que la police est venue les voir, elle les a un peu embêtés parce qu'elle a demandé les papiers de qui conduit la voiture, parce que parfois, elle peut les fouiller, elle peut... Alors que le jeune, lui, il est persuadé que « j'ai vécu l'injustice, je n'ai rien fait et je dois dénoncer ».

1935

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Hum hum.

1940

M. MOHAMMED MIMOUN :

1945 Maintenant, il y a deux catégories de jeunes : il y a ceux qui parlent, donc qui peuvent dire qu'ils ont vécu cette expérience, mais d'autres ne parlent pas. Et peut-être qu'ils vont parler entre eux, et ça devient comme une boule de neige, qui peut-être une petite situation, mais qui va créer un écart dans la tête des jeunes et ça va se multiplier et ça va créer la peur.

1950 Moi, j'ai appelé mon intervention « Méfiance et peur », parce que ça va juste amplifier la méfiance et la peur des jeunes vis-à-vis des institutions. Ils ont besoin parfois d'accompagnement, ils ont besoin parfois de quelqu'un qui peut, peut-être, jouer la place que jouaient, pour d'autres, les parents, quand il s'agit d'un jeune mineur qui ne peut pas se défendre tout seul.

1955 Mais peut-être, parfois, nous, comme intervenant, on se trouve à jouer ce rôle-là, soit pour les accompagner soit pour les pousser à aller au bout de leur expérience.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1960 Je vous remercie. De même façon, moi, je vais poser une autre personne qui concerne davantage le projet « Lumière sur les talents locaux ». J'ai compris que c'est non seulement une lumière sur des talents locaux, mais c'est une occasion, pour les jeunes, aussi, de prendre leur place, c'est-à-dire de ne pas attendre forcément la reconnaissance extérieure, mais de l'exposer pour qu'ils puissent participer socialement, citoyennement.

1965 Est-ce que ce projet que vous... je pense, que vous faites avec le BINAM, ce projet, est-ce que vous pouvez nous en parler davantage comme résultat? Vous avez choisi de ne pas parler de statistiques, mais quand même, est-ce que vous pouvez mesurer, vous avez des indicateurs d'appréciation ou... Vous n'êtes pas obligés, mais juste pour voir...

1970

Mme DONIA ARFAOUI :

1975

Oui, bien sûr. Je peux parler. Je pense que les jeunes ont vraiment apprécié faire ce projet-là, parce que, justement, ils ont pu enfin exprimer, extérioriser ce qu'ils ressentait. Ils sont pu être entendus par des gens qui, habituellement, ne les rencontrent pas.

1980

On va être honnête : rares sont les jeunes qui ont l'occasion de rencontrer des cadres d'entreprises, des membres de conseils d'administration, et on voulait vraiment leur montrer que, justement, ils avaient leur place, et ces gens-là étaient à leur écoute. Ils leur disaient : « O.K. bien, dites-moi c'est quoi, vos réalités, parce que peut-être que moi, je ne vous embauche pas, justement, parce que je ne vous connais pas assez. »

1985

Et là, justement, bien les jeunes, ils pouvaient vraiment discuter avec eux, leur parler de leur réalité, leur dire : « Bien, écoutez, moi je fais des études. J'ai peut-être l'air de ne pas en faire, mais oui, j'en fais, et j'espère un jour pouvoir atteindre votre poste, pouvoir travailler, que ce soit dans la finance, que ce soit dans plein d'autres choses. », ou comme parlait monsieur Mimoun, tout à l'heure, justement, l'enseignement.

1990

C'est tellement large, les espoirs qu'ont les jeunes, de pouvoir... Et ils ont parfois l'impression que certains réseaux, certains domaines sont fermés à eux, mais justement, grâce à ce projet, ils avaient l'occasion d'aller dans des domaines où, d'habitude, ils n'auraient pas eu la facilité d'aller.

1995

Mais là, ils pouvaient s'exprimer et parler de leur réalité, puis discuter, justement, voir « ah, mais qu'est-ce que vous pensiez de nous? Bien, voilà, nous, qu'est-ce qu'on est vraiment ». Puis je pense que les jeunes, ça leur a fait vraiment du bien.

2000

Donc, moi, je pense qu'en termes d'indicateur de réussite, bien je pense qu'il n'y a pas de plus belle réussite que des jeunes qui sont fiers d'eux et qui sont fiers de participer à un projet et qui sont fiers de, justement, en parler partout, justement, de cette fierté-là.

2005 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Et partant de ces expériences, comment est-ce que vous pensez que la Ville de Montréal peut contribuer ou peut... Quel rôle est-ce que vous croyez – et là, je parle autant de la ville-centre que des arrondissements –, mais selon vous, idéalement, comment on peut pousser le...?

2010

M. MOHAMMED MIMOUN :

Bien, moi, je pense qu'on est responsable de la perception comme on est responsable de la réalité. Souvent, la perception est nourrie aussi par l'idée qu'ils ont, les jeunes, par rapport à certains milieux, et je pense que la Ville pourrait beaucoup jouer un rôle par rapport aux médias, par rapport à l'image que les gens perçoivent par rapport aux jeunes issus de la diversité, par rapport à certains quartiers, par rapport aux réfugiés, par rapport aux nouveaux arrivants.

2015

C'est ça, en fait, qui décide. Ensuite, la réaction ou la perception des gens qui recrutent, qui offrent des logements, qui travaillent dans la police. Parce qu'après tout, c'est des rencontres entre les gens qui permettent d'effacer ces perceptions.

2020

Moi, je sais que la Ville, elle a déjà offert le parrainage, mais nous, on pense que, par exemple, le mentorat, c'est quelque chose qui est très important pour accompagner, par exemple, les nouveaux arrivants ou les jeunes qui veulent aller dans des domaines qui ne sont, justement, habituellement pas très accueillants pour certains jeunes issus des communautés, y compris le corps de la police.

2025

T'sais, nous, on a des discussions parfois avec la police et on leur dit qu'il faut arrêter de dire que ça vient de la culture d'origine des gens : ça vient plutôt de l'image qu'ils ont, les jeunes, par rapport à la police, parce que je pense qu'un jeune qui va...

2030

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2035 Vous voulez dire la méfiance?

M. MOHAMMED MIMOUN :

2040 Exactement. Donc, est-ce qu'un jeune sera attiré par un métier que ses camarades n'appréciaient pas? Je pense, c'est ça qui est en jeu. Moi, je pense que les parents font la différence entre la police du pays et la police d'ici, comme ils font la différence dans beaucoup d'autres choses. Donc, voilà.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2045 Monsieur Thuot.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2050 Oui, bonjour. Une question d'information par rapport au projet « Lumière sur les jeunes talents ». Vous avez évoqué des conseils d'administration des employeurs; de qui parle-t-on exactement? Est-ce qu'on avait ciblé très spécifiquement certaines catégories d'employeurs ou on y allait de façon tous azimuts?

M. MOHAMMED MIMOUN :

2055 En fait, on est allé voir ceux qui voulaient nous voir, donc on n'avait pas ce luxe de choisir les gens qu'on va rencontrer. On a...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2060 Et c'étaient ceux de la rue d'à côté ou c'était vraiment...

M. MOHAMMED MIMOUN :

2065 Non, non, on a...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

...on s'est dit « on va aller avoir les grandes entreprises »?

2070

M. MOHAMMED MIMOUN :

On a rencontré, par exemple, Deloitte, qui est une grande compagnie d'audit, de comptabilité...

2075

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

O.K.

2080

M. MOHAMMED MIMOUN :

... parce qu'ils ont accepté de recevoir les jeunes pendant toute une journée. Ils ont même présenté des jeunes issus de la diversité qui travaillent et qui ont eu l'expérience de travailler pour eux, et eux-mêmes, justement, ils offrent ce mentorat, par exemple, pour les nouveaux arrivants dans la compagnie, et qui peuvent être accompagnés pour mieux réussir leur intégration.

2085

On est allé voir Radio-Canada, parce qu'ils ont un projet, maintenant, de diversité, et quand on les a rencontrés. Bien, eux aussi, ils ont non seulement travaillé avec les jeunes sur des simulations de journaux télévisés et radio, mais aussi, ils ont offert aux jeunes des possibilités de stages, par exemple.

2090

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

O.K.

2095

M. MOHAMMED MIMOUN :

2100 Donc, on est allé vraiment vers ceux qui ont voulu nous recevoir. Et je pense, ce qui est
contradictoire, c'est que ceux qui sont déjà dans cette approche, cette démarche, sont plus à
l'aise à nous recevoir, parce que ça valorise leur travail, mais je pense que ceux qui ne sont pas
rendus là encore, bien c'est sûr qu'ils ont hésitants, voire, ils refusent de nous rencontrer. Parce
2105 que les jeunes, en général, ils leur posent la question « c'est quoi, votre politique par rapport à
l'intégration des jeunes issus de la diversité? »

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2110 Une question ici et une là. Vous aviez été pénalisés quant au chronomètre, donc on
reprend.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2115 La Ville de Montréal ne vous a pas demandé de présenter vos projets, vos clips de jeunes
qui se vantent et qui montrent jusqu'à quel point ils sont beaucoup à offrir? C'est un gros
employeur, hein, 25 000.

M. MOHAMMED MIMOUN :

2120 Bien, on a demandé – et je pense qu'on va avoir bientôt une rencontre avec
l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2125 O.K.

M. MOHAMMED MIMOUN :

2130

On n'a pas encore rencontré la Ville pour parler avec eux de leur politique d'intégration des jeunes issus de la diversité, mais on a eu l'occasion, par exemple, de montrer ces capsules dans différents événements. Il y aura bientôt le Salon de l'emploi à Saint-Michel, à la Tohu, où, justement, ces capsules seront mises en valeur.

2135

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Et il y aura des représentants de la Ville, à ce moment-là?

2140

M. MOHAMMED MIMOUN :

Exactement, et il y aura même des ateliers pour parler, justement, de comment sensibiliser les employeurs par rapport à la diversité.

2145

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci.

2150

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Rapidement, madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2155

Alors, vous avez mentionné que vous avez des entretiens avec le SPVM, les policiers du SPVM. Comment ça se passe? Est-ce qu'il y a un dialogue entre vous? Est-ce que les jeunes sont présents, d'abord, et est-ce qu'il y a un dialogue entre vous et les policiers qui sont présents? Est-ce que vous faites une présentation? Est-ce qu'il y a une rétroaction de la part des policiers?

2160 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

Bien, l'avantage qu'on a à Saint-Michel, c'est que, quand même, on a travaillé sur la question de profilage depuis quelques années...

2165 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui.

2170 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

... et que tout le monde était sensibilisé par rapport à cette question de relation entre la police et les citoyens, en général, et les jeunes, en particulier. Oui, souvent, quand on organise des rencontres entre la police et les jeunes, les jeunes sont là.

2175 Alors, vous avez deux catégories de jeunes : vous avez ceux qui, vraiment, se questionnent, « est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir une carrière dans la police? », et il y a ceux qui veulent vraiment parler de certaines situations de profilage.

2180 Et ce qui est bien dans ce genre de rencontre, c'est que, vraiment, ça permet aux jeunes de comprendre ce qu'eux, ils veulent, justement, expliquer aux autres.

2185 Ça veut dire que... Je me rappelle qu'il y a un commandant de police qui a dit aux jeunes : « Bien, vous savez, comme il y a des gens qui pensent qu'une seule personne issue de la diversité, qui a fait un délit ou un crime, représente tous les jeunes issus de la diversité, bien au sein de la police aussi, on a des gens qui, peut-être, ils ont un écart de comportement, mais ils ne peuvent pas représenter tout le corps de la police. »

2190 Bien, rien que ça, si les jeunes sortent avec cette idée-là, ça leur permet de relativiser pas mal de choses.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment à vous deux.

2195 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2200

Merci beaucoup.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2205

Je vais maintenant appeler madame Marie-Ève Couture-Ménard, s'il vous plaît.

Bonsoir.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2210

Bonsoir. Merci. En fait, moi, je viens aujourd'hui partager... j'avais envie de partager avec vous certaines connaissances que j'ai acquises dans le cadre de mes travaux de recherche comme professeure de droit qui s'intéresse à la santé et à l'action municipale, mais je voulais commencer ma présentation par une courte anecdote personnelle qui met un peu la table pour la suite.

2215

Ma grand-mère, en fait, a vécu une très, très grande partie de sa vie dans l'arrondissement Côte-des-Neiges, puis elle a eu longtemps un petit jardin dans le grand jardin communautaire, où elle a été appelée à côtoyer, pendant au moins 25 ans, des personnes de dizaines de nationalités différentes, puis je me souviens qu'à chaque année, il y avait une fête au jardin, où ils accrochaient les drapeaux de tous les pays représentés, puis c'est ça, il y en avait des

2220

dizaines, puis c'était un beau lieu de rassemblement de différentes cultures, puis même pour ma grand-mère, qui était, bon, elle, Acadienne, mais qui était venue au Québec après... même, je dirais, de diminution de préjugés et autres.

2225

Donc, il y avait ce jardin communautaire et il y avait aussi une épicerie Métro dans un petit centre commercial, où on allait toutes les semaines, et il y avait aussi beaucoup de gens qui se tenaient là-bas, qui faisaient leurs courses, qui se parlaient, et malheureusement, tout ça a été rasé pour faire des condos, puis ça a enlevé une épicerie très névralgique pour le secteur en termes d'offre alimentaire et, aussi, de lieu de rencontre puis de rassemblement d'une population très diversifiée, mais aussi de personnes âgées.

2230

Donc, cet exemple-là, pour moi, illustre vraiment le lien sur lequel je voudrais attirer votre attention aujourd'hui entre l'alimentation et l'inclusion sociale et l'aménagement urbain, puis tout le potentiel que ça peut revêtir de faire ces liens-là.

2235

Premièrement, le domaine de l'alimentation peut vraiment être vu, par l'exemple comme on vient de voir, comme un vecteur d'inclusion sociale, selon moi. C'est juste une portée d'entrée, aussi, parmi d'autres, vers l'inclusion sociale.

2240

Mais malheureusement, c'est aussi un domaine qui est le miroir de plusieurs inégalités sociales quand on pense à l'iniquité dans l'offre alimentaire saine d'un quartier à l'autre, d'un arrondissement à l'autre.

2245

Je regardais aujourd'hui les archives de La Presse puis depuis au moins 2006, on parle de façon récurrente des déserts alimentaires à Montréal jusqu'à tout récemment, là, dans les derniers mois. Alors, c'est ça.

Donc, le lien entre... Mais outre le lien entre alimentation et inégalités sociales ou...

2250

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2255 Inclusion.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2260 ...vecteur d'inclusion sociale, il y a aussi le lien indéniable entre alimentation et aménagement du territoire. C'est ça... pour moi, un message d'intérêt, ici, c'est de voir que les décisions de la Ville en termes d'aménagement urbain, de façon de façonner nos milieux de vie, ont vraiment un impact aussi sur, c'est ça, notamment, l'alimentation.

2265 Donc, mon message – bien là, si je revêts mon chapeau de personne qui fait des travaux de recherche en droit de la santé municipale – mon message, c'est vraiment que, de par mes travaux, j'ai compris que les villes doivent oser être innovantes.

2270 Le cadre juridique actuel – parce que c'est rare, hein, qu'on s'assoit pour lire une loi, là – mais quand on s'assoit pour la lire, on comprend que, par exemple, la Loi sur les compétences municipales, qui a été adoptée en 2006, elle est vraiment rédigée dans un esprit d'innovation.

2275 Donc, on est, si on veut, assis sur du droit qui prône la créativité, donc c'est des dispositions écrites de façon très large, puis moi, ce qui m'intéresse, puis c'est ça que je trouve qui est important à véhiculer comme message, c'est qu'au lieu de voir ça comme « mon Dieu, il n'y a pas de marche à suivre, il y a pas de détails, vous ne trouverez nulle part, là, quoi faire en termes d'alimentation dans le cadre juridique municipal », au contraire, au lieu de voir ça comme une grande incertitude qui mène à de l'inaction, c'est plutôt une grande latitude qui devrait mener à beaucoup d'imagination et d'innovation.

2280 Donc, peut-être, sans entrer dans les détails, évidemment, juridiques, là, mais il y avait quand même des exemples assez marquants, je trouve. Par exemple, l'article 2 de la Loi sur les compétences municipales le dit, d'entrée de jeu, que : « La présente loi accorde aux municipalités des pouvoirs qui leur permettent de répondre aux besoins municipaux, divers et

2285 évolutifs – donc, on accepte qu’il y en a plusieurs, mais, en plus, ils vont évoluer – dans l’intérêt de leur population. Elles ne doivent pas s’interpréter – ces dispositions-là – de façon [littérale ou restrictive.] »

Donc, on veut montrer qu’il faut faire preuve, encore une fois, de créativité.

2290 Les cours de justice se sont penchés sur cette loi-là. On dit que c’était une loi qui avait changé la philosophie dans le milieu municipal. On veut justement encourager l’idée que c’est des gouvernements de proximité qui sont les mieux placés pour savoir ce qu’ils doivent faire pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Donc, la loi accorde vraiment une souplesse à ce niveau-là.

2295 Ensuite, il y a beaucoup de compétences qui reviennent aux municipalités, là, vous êtes mieux placés que moi, même, pour les savoir. Il y a toutes les compétences en matière de transport, sécurité, environnement, nuisance, tout ça, mais on ne trouvera pas, encore une fois, par exemple, le mot « alimentation », mais la compétence en matière de développement économique local, bien c’est elle qui peut permettre, puis c’est ça qui est... c’est associé aux pouvoirs de créer des marchés publics, par exemple de fruits et légumes.

2300 Donc, il faut vraiment voir ça comme plein de compétences qui permettent indirectement d’agir dans ce domaine-là. Bon, je regarde le temps.

2305 Et puis... donc, les marchés publics, c’est un bon exemple d’outil qui peut servir aussi à lutter contre les inégalités d’accès à une alimentation saine dans les quartiers. Il y a toutes sortes de modalités par lesquelles on peut créer aussi un accès à de tels marchés.

2310 Il y a aussi un... le seul autre exemple, en fait, dont je veux vous parler, c’est celui pour illustrer à quel point ça peut être général : « Les municipalités locales ont le pouvoir d’adopter tout règlement pour le bien-être général de sa population. »

2315 Puis là, encore une fois, les cours... la Cour suprême, même, s'est penchée sur cette disposition-là, puis ça dit qu'il faut que cette disposition reçoive une interprétation large en fonction des objectifs municipaux, afin que les municipalités puissent « relever rapidement les nouveaux défis auxquels font face les collectivités locales », puis ça a même été vu, selon les décisions judiciaires, comme incluant ce fameux bien-être général de la population comme incluant le sentiment d'identité et de fierté à titre collectif.

2320 Donc, encore un exemple où on peut, en fait, exploiter ce cadre juridique là en vue de lutter contre, notamment, le racisme et la discrimination systémiques, mais la porte, par exemple, d'un accès équitable à l'alimentation.

2325 Parce qu'on sait, par exemple, que dans certains quartiers, il y a une... souvent, c'est dans les quartiers défavorisés qu'il y a une concentration de chaînes de restaurants rapides, de dépanneurs, donc c'est : quelle offre alimentaire saine est présente, mais aussi, des fois, une surprésence d'offre alimentaire malsaine.

2330 Puis le mot « saine » ne se limite pas juste, non plus, à « valeur nutritive élevée » : c'est aussi varié, avec des... où est-ce qu'on veut exercer nos préférences culturelles, donc « saine » est vu de façon plus large.

2335 Donc, en terminant, je me disais que dans le cadre de cette consultation-là, même si ça semble peut-être périphérique, ce que je suis en train de dire, je trouvais qu'on mériterait de s'intéresser au lien, justement, alimentation, inclusion sociale, inégalité sociale, aménagement du territoire.

2340 Mieux connaître les leviers juridiques municipaux, mieux comprendre leur potentiel, puis là, moi, c'est récemment, dans la dernière année ou deux que mes travaux sont orientés vers action municipale, santé publique, puis je réalise à quel point les gens sont ouverts à mieux connaître ces outils-là, parce que ce n'est pas facile, c'est quand même complexe, le droit municipal, puis souvent, il y a beaucoup d'acteurs autour de la table qui viennent de différents milieux, mais c'est plutôt rare qu'il y ait un juriste.

2345 C'est ce que j'ai compris, donc ça peut être une bonne idée, peut-être, aussi, des fois, des formations juste pour ne pas passer à côté du potentiel qui s'offre aux municipalités. Peut-être aussi, dans le cas de la Ville de Montréal, bien comprendre, aussi, à quels échelons on peut prendre quelle décision, parce que ça a une structure encore plus complexe qu'une municipalité locale.

2350 En fait, je pensais aussi à la diffusion de bonnes pratiques, quand on sait, par exemple, ce qui se fait dans d'autres villes. Donc, c'est ça : dans le cadre de mes travaux, je vois bien qu'il y a quand même beaucoup de dynamisme par rapport à l'alimentation, on en parle beaucoup ces dernières années puis la Ville de Montréal a fait beaucoup de choses aussi, mais peut-être qu'on peut aller encore plus loin avec... en sachant qu'on a des outils qui nous le permettent. Donc, voilà. Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2360 Merci, madame Couture-Ménard. Écoutez, après avoir lu ce que vous avez déposé comme mémoire, qui est un avis de l'INSPQ, Institut national de santé publique, j'imagine que vous êtes chercheure là-bas et vous y travaillez?

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2365 Non. Bien non, c'est ça.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2370 Bien non.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2375 Je suis sur le Comité scientifique de prévention de l'obésité.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

O.K.

2380 **Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :**

Mais qui est, en fait, sous l'égide de l'INIS PQ, mais moi, je ne suis pas affiliée à l'Institut national de santé publique.

2385 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Vous êtes une chercheuse indépendante?

2390 **Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :**

Oui. Je suis professeure à l'Université de Sherbrooke. Puis c'est à ce titre-là que j'ai participé au Comité.

2395 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Vous êtes... Ah, O.K. O.K., O.K., O.K.

2400 **Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :**

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2405 Ce qui nous a intéressé quand on discutait, en commission, de ce que vous nous aviez donné à lire, c'était aussi d'essayer de voir avec vous... au fond, on a l'impression que cette loi

a beaucoup de souffle et de possibilités d'innovation que de restrictions. C'est vraiment une invitation à de la volonté politique, là.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2410

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2415

C'est comme ça que je traduirais ce que vous essayez de nous dire. Mais en aménagement du territoire, il y a d'autres choses qui sont très liées au sujet de notre commission sur le racisme et la discrimination systémiques. On l'a abordé un peu plus tôt ce soir, notamment les infrastructures de loisirs, pour que les jeunes, les familles bougent davantage.

2420

Est-ce que vous avez des suggestions, des choses que vous aimeriez mettre en lumière pour dire jusqu'à quel point on peut muscler ça dans les arrondissements, justement, où il y a une grande inégalité sociale?

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2425

Oui, bien, premièrement, ce qui est intéressant, c'est qu'on peut jumeler deux règlements pour adopter une mesure. Alors, on peut dire... bien, disons, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le zonage, le lotissement, la construction. Si on veut... t'sais, on peut créer des nouveaux usages dans des zones... c'est...

2430

En fait, la création de nouveaux usages, ça, c'est une piste. Il y a des villes qui, tout récemment, ont créé un usage restaurants rapides. D'ailleurs, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce avait été assez novateur dans son règlement pour concentrer, dans l'avenir, les chaînes de restauration rapide sur le bord des autoroutes...

2435

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Hum hum.

2440

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

T'sais, un peu plus loin des quartiers résidentiels, d'établissements d'enseignement.

2445

Donc, il y a, c'est ça, création d'usages, mais quand on le fait, souvent, on va dire : « Bien, on l'adopte, cet usage-là, en vertu de telle disposition de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme », mais cette loi-là, elle peut être combinée à l'idée qu'on peut faire un règlement sur le bien-être général de la population.

2450

Donc, on peut, t'sais, asseoir encore plus solidement nos règlements en combinant toutes sortes de pouvoirs différents puis de champs de compétences.

2455

Mais sinon, en termes d'offre alimentaire, je pense que la clé, c'est de ne pas penser que même s'il n'y a pas les mots « alimentation », « égalité », « équité » dans la loi, c'est par, par exemple, justement, en disant : dans tel quartier, on va limiter la concentration. Il y a tellement de petits outils, mais même moi, je ne les connais pas tous, mais je sais qu'on peut obliger que, par exemple, il y ait une distance entre, disons, une école et tel usage. Donc, c'est ça : ça peut être une piste.

2460

On peut dire : dans un certain périmètre, il ne peut pas y avoir plus de tant de commerces qui ont tel usage.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2465

Hum hum.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2470 Alors ça, ça peut être une façon. Mais je pense que, plus largement, j'avais justement
quelqu'un dans mon cours, une agente de recherche en urbanisme de la Ville de Montréal, qui
est venue parler puis elle disait : « Juste les rues partagées, aménager des terrasses pour que
les gens occupent l'espace public puis que, par exemple, on va s'acheter un petit quelque chose
puis on fait un pique-nique. »

2475 T'sais, même l'alimentation, ce n'est même pas obligé de... des usages, mais ça peut être
des lieux où on a le goût de, par exemple, manger, puis que c'est possible puis que c'est
aménagé pour ça.

2480 Moi, je trouve qu'il y a de plus en plus de tables à pique-nique, par exemple, donc c'est...
puis ça, ça ne prend pas grand-chose, mais c'est vrai que des fois, c'est de repenser le trottoir
plus largement. T'sais, elle, elle parlait, par exemple, d'endroits qui ne sont vraiment pas attirants
puis il s'agit juste de faire un réaménagement paysager, puis là, soudainement, les gens
occupent l'espace, tu sais. Alors, ça peut être des solutions comme ça.

2485 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Parfait. Jean-François Thuot.

2490 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Oui. Bien, j'aimerais pousser la question de ma collègue. J'essaie de voir comment on peut
décliner la piste que vous nous donnez en matière de lutte contre des discriminations raciales
ou autres, et vous avez joliment invoqué votre expérience du jardin communautaire du début.

2495 On pensant alimentation en premier, et finalement, on s'est aperçu que le point de chute
de tout ça, c'était la dynamique sociale entre des groupes issus de la diversité, et la construction
de condos avait détruit ce potentiel-là.

2500

Alors, je vous repose la question : avez-vous des exemples semblables à celui du jardin communautaire, mais qui permettraient d'utiliser les capacités municipales pour réduire des situations potentielles ou avérées de discrimination en matière d'aménagement de territoire, zonage, et cætera? Nous, on cherche des... on essaie d'avoir des

2505

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

Je le sais. C'est tellement une bonne question. Je pense que je suis obligée de vous dire que je n'en ai pas beaucoup parce que quand j'ai écrit ce texte-là, ce n'était pas dans cette visée-là. Mais après, je me suis dit : je pense que c'est un texte qui peut être plus transversal...

2510

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Transversal.

2515

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

... qu'on pense, parce qu'en bout de ligne, cette idée d'innover, elle vaut pour plusieurs champs. Donc...

2520

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Mais nous, on capte bien que le potentiel, là... c'est ça.

2525

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

Comme ça, à brûle-pourpoint, j'ai... outre les deux exemples que je vous ai donnés, je... je n'ai même pas moi-même parti, comme, la machine, mais moi-même, je viens de me dire : ça serait un lien intéressant à faire, donc faudrait que je vous dise que je pourrais vous revenir,

2530

mais t'sais, ça serait de mentir que de dire que j'ai une liste, là, dans ma poche, de plein d'exemples.

2535

Je ne sais pas; moi-même, la question surgit, comme, m'a surgi récemment, puis je me suis dit : je vais quand même y aller pour partir, peut-être, cette discussion-là, mais je ne suis même pas bien placée pour l'enrichir tant que ça.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2540

Bien, le lien que moi, je fais, entre la question de Jean-François, les précédentes interventions, c'est la construction des liens sociaux comme une manière de faire baisser les comportements ou même des préjugés qu'on sait qu'on n'a pas, puis qui puissent se transmettre dans le... et qui sont là dans le système, puisque c'est de ça que nous parlons.

2545

Alors, la construction des liens sociaux, comment on fait ressortir ça dans l'aménagement du territoire, c'est ce que j'entends aussi. Donc, nous, on va y penser.

Oui, Jean-François, une dernière question, et Maryse.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2550

Si vous permettez, oui.

2555

Alors, vous avez évoqué la Loi sur les compétences municipales, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, mais si on parle de Montréal, bien, semble-t-il, je ne suis pas un juriste, mais il y a aussi un cadre juridique qui définit les pouvoirs de la métropole.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Métropole.

2560 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Alors, cette loi-là en particulier, est-ce qu'on peut aussi la combiner pour renforcer l'effet que vous suggérez avec les...

2565 **Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :**

Oui, moi aussi, là, c'est ça, je suis comme en train de me lancer dans cette piste de recherche, donc je ne sais pas tout encore, mais de ce que je comprends, ce sont davantage
2570 les arrondissements qui bénéficient de l'application des compétences municipales, comme elles sont invoquées dans la Loi sur les compétences municipales, et de certains aspects de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Mais il y a effectivement plusieurs paliers.

T'sais, comme, il y a les arrondissements, il y a la Ville, mais il y a aussi la communauté
2575 métropolitaine, mais il y a...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Hum hum.

2580 **Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :**

Puis il y a les agglomérations, puis chacun semble... en tout cas, j'ai vu... juste hier, je regardais ça, : chacun a une liste...

2585 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

De compétences.

2590

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2595 De compétences qui lui sont propres, mais là, c'est ça, moi-même, je suis en train de me pencher là-dessus, donc... Mais c'est sûr que chacun, à son niveau, peut agir puis que... t'sais, moi, dans mon texte, je le dis : même juste les municipalités régionales de comté peuvent être des leaders, aussi, exercer un leadership sur les instances qui sont en dessous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2600 Qui sont en dessous.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2605 Subsidiaires.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

Oui, c'est ça, oui.

2610 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Maryse.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2615

Moi, je ne poserai pas de question parce que Jean-François a posé la question que je voulais poser, mais il y a un commentaire que je ferai.

2620

Vous avez parlé de périphérie, mais moi, je trouve que votre présentation est extrêmement importante, parce qu'au-delà du contenu des questions de racisme et discrimination systémiques, on parle toujours à l'intérieur des compétences de la Ville.

2625 Et ceci peut être perçu comme une espèce de frein, de clôture, alors que vous nous apportez une possibilité, au-delà du facteur d'influence de la Ville sur la province, des gouvernements, du dialogue entre les gouvernements, la possibilité de voir, aussi, comment on peut étendre, parce que si on parle de gouvernement de proximité, pour donner un vrai sens à tout ça, on voit plusieurs choses qui sont applicables.

2630 Et, j'ai comme l'impression, d'une... vous avez parlé du moteur d'innovation : effectivement, j'ai comme l'impression d'un souffle nouveau, d'une façon de regarder au-delà même du racisme et de la discrimination systémiques en termes de solutions qu'on ne se trouve pas trop restreint.

2635 Mais ça, évidemment, il y a du travail à faire, mais vous nous apportez un souffle important, je pense, qui est applicable dans le cas de la saine alimentation parce que c'est important aussi, ces besoins de base, et on peut, autour de ça, comme vous l'avez dit, penser à différentes choses. Mais il y a d'autres aspects, quand on parle de l'éducation, quand on parle des sports et loisirs, des bibliothèques à la Ville de Montréal...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2640 De l'accessibilité.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2645 De l'accessibilité pour le...

Alors, merci; moi, je voulais vous dire merci.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2650 Merci à vous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2655 Merci beaucoup.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2660 Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2665 Alors, dernier non le moindre. Nous allons appeler les représentants – la représentante – du Forum jeunesse de l’île de Montréal. Je m’excuse à l’avance si je ne prononce pas bien votre nom, mais vous me le direz comment faire. Alors, Gisèle Pouhe Njall

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2670 Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

 Ah! Je l’ai eu du premier coup.

2675 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

 Ça arrive très rarement, donc merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2680 D’accord. Alors, bienvenue à vous deux.

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2685

Merci. Donc, je suis avec mon collègue, Thomas Taloté, qui va commencer par rapport à... pour prendre la parole.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2690

Thomas comment?

M. THOMAS TALOTÉ :

2695

Thomas Taloté.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2700

Taloté.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Taloté.

2705

M. THOMAS TALOTÉ :

Taloté.

2710

Donc, c'est ça. Comme disait Gisèle, je travaille en tant que chargé de projet au Forum jeunesse de l'île de Montréal. Avant de passer la parole à Gisèle, qui va comme rentrer un peu plus dans le corps des recommandations qu'on adresse ce soir à l'OCPM, je vais revenir très brièvement sur ce que nous faisons et pourquoi nous nous sommes... pourquoi nous avons décidé de participer à cette consultation.

2715 Donc, le Forum jeunesse est une instance de Concertation Montréal et notre mission, c'est de concerter les jeunes et les organisations jeunesse afin d'amplifier et de porter leur voix à tous les niveaux de la société.

2720 Donc, notre philosophie, en fait, plus largement, est celle du par et pour les jeunes. Le Forum jeunesse, qui célébrera ses 20 ans dans quelques mois, représente aujourd'hui à eu près 200 membres organisationnels sur l'ensemble de l'Île-de-Montréal et un peu de 300 membres individuels.

2725 Ses membres élisent tous les ans un conseil d'administration, qui est composé exclusivement de jeunes de moins de 35 ans, et ces jeunes représentent différents secteurs d'activités. Par exemple, on a un collège (phon.) qui représente les arts et la culture, un autre, l'environnement et le développement durable, un autre, le sociocommunautaire, un autre l'éducation, et cætera, et cætera.

2730 Au quotidien, ce que nous faisons, c'est que nous travaillons en particulier avec les commissions scolaires, avec les conseils jeunesse d'arrondissement, afin d'encourager la participation citoyenne et d'amener toujours plus de jeunes à s'engager et à s'impliquer dans leur communauté.

2735 Ce qu'on fait, aussi, beaucoup, depuis quelques années, c'est justement la production d'avis, d'opinions, de mémoires sur des sujets qui touchent la jeunesse, donc ce n'est pas la première fois ce soir qu'on en dépose un. On a déjà publié des papiers sur des sujets qui sont connexes à celui dont on parle ce soir.

2740 On a déposé, il y a quelques années, un mémoire sur le profilage racial, si je ne me trompe pas. On en a déposé un sur l'intimidation, on en a déposé sur d'autres problématiques qui ont trait aux discriminations en tous genres.

2745 Je vais peut-être revenir... je vais m'arrêter juste quelques instants sur l'un de nos projets phares, qui a eu lieu il y a deux ans et qu'on avait lancé à l'occasion du 375^e anniversaire de la ville de Montréal.

2750 On avait sélectionné 19 jeunes ambassadeurs et ambassadrices, des représentants, en fait, des jeunes représentants dans chacun des arrondissements de la Ville de Montréal, qu'on avait, en fait invités. On avait invité ces jeunes-là à aller à la rencontre de leurs concitoyens pour faire émerger les rêves que les jeunes Montréalais et Montréalaises nourrissent pour leur ville.

2755 Et parmi les rêves qui sont ressortis de cette grande consultation citoyenne, il y en a un qui est particulièrement pertinent ce soir : c'est celui de bâtir une communauté plus forte, de bâtir un Montréal plus inclusif, plus solidaire, dans lequel, justement, la voix de tous serait entendue à part égale.

2760 Donc, c'est dans cet esprit puis en écho à ce que les jeunes nous disent depuis des années que nous avons décidé de participer à cette consultation publique, et pour la suite des choses, je vais laisser la parole à ma collègue, Gisèle.

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2765 Merci.

2770 Pour vous faire un petit peu un résumé de ce qu'on a fait, de pourquoi on l'a fait – Thomas l'a plutôt bien expliqué, le comment, en fait – nous, on a vraiment demandé à des jeunes dans nos réseaux de se poser des questions par rapport à ce qu'ils ont vécu, à ce qu'ils vivent, et aussi, parfois, à des... pas nécessairement en tant qu'acteurs, mais en tant que témoins, soit par rapport à la problématique dont on parle aujourd'hui, et il y avait vraiment deux axes qui ont vraiment été distincts.

D'abord, sur ce qu'ils ont vécu ou ce dont ils ont été témoins, et ensuite, on leur a demandé aussi : « Mais face à ça, qu'est-ce que vous voulez voir fait ou amélioré? »

2775 Donc, vraiment, la première partie est plus sur les perceptions, sur leur vécu. Cinq points particuliers : d'abord, le sentiment de ne pas être à sa place, et là-dessus, on avait beaucoup de témoignages. Également, la perception d'inégalité de traitement.

2780 Ensuite, des injustices à l'embauche. Un mal-être personnel, c'est aussi quelque chose qui revenait régulièrement. D'avoir, oui, ce côté plus, parfois, professionnel, mais également, des impacts que ça peut avoir, que certains comportements peuvent avoir sur leur vie personnelle et sur leur entourage, également.

2785 Et également, aussi, des relations tendues avec la police, qui revenait aussi... un point qui revenait aussi très, très, très souvent.

2790 Face à ces différentes thématiques que les jeunes eux-mêmes ont soulevées, la question était de savoir : qu'est-ce que vous voulez voir fait maintenant? Et là-dessus, aussi, il y a plusieurs choses qui ont été nommées. Certaines qui peuvent, parfois, paraître un peu évidentes; parfois, d'autres, moins.

2795 Le premier point était issu de l'éducation, qui nous a un peu... où là, la question qu'on se posait, c'était vraiment « mais qu'est-ce que la Ville peut faire en termes d'éducation? » On n'est pas au niveau provincial du tout. Et ce qui ressortait surtout beaucoup, c'était que la Ville, en tant qu'employeur, a une responsabilité de formation de ses employés, mais également d'éducation vis-à-vis de ses citoyens. Non pas dans une salle de classe, on ne va peut-être pas forcer tous les Montréalais et Montréalaises à retourner à l'école, pour certains, ça aurait été plutôt compliqué, moi, la première, mais surtout, en fait, c'était plus une question de voir... de demander à la Ville de prêcher par l'exemple, de montrer dans ses pratiques au quotidien, dans ses embauches, entre autres, ce qu'on peut faire et ce qu'on peut demander à autrui, que la Ville le fasse elle-même.

2800

Donc, d'abord, sur le point de l'éducation. Ensuite, un souci de représentativité, qui, évidemment, est lié au premier point. Donc, évidemment, de réfléchir, dans les instances de la

2805 Ville, qui est autour de la table, qui devrait être autour de la table, qui n'est pas là et comment est-ce qu'on fait pour aller chercher ces personnes qui méritent d'être là également.

Un enjeu, également, de discrimination clairement systématique qui a été nommé plusieurs, plusieurs, plusieurs fois, et là, il était question de liens avec la police et certainement, aussi, 2810 d'accès à l'emploi, d'accès, également, au logement, et ça, c'était vraiment des choses qui revenaient très, très, très souvent, peu importe les jeunes, la tranche d'âge. Nous, on travaille vraiment avec des gens qui ont 35 ans et moins, et on travaille avec des gens de 18 ou de 34 ans. Cette problématique-là revenait également.

2815 Un enjeu, également, qui a été soulevé, c'était celui de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Ce qui... là, encore, ce que les jeunes nous ont dit, ils ont manifesté un grand intérêt de participer activement à leur vie politique, à leur vie sociale, de savoir où sont ces instances, comment y participer.

2820 C'était souvent un des problèmes qui était soulevé et vraiment, c'était quelque chose d'assez transversal de se dire, parfois, il y avait beaucoup de... certaines recommandations qui mettaient en valeur des choses qui existent déjà, et une des choses qu'on a remarquée, c'était que souvent, que ce qui manquait, c'était une connaissance de ces instances, une connaissance des processus et c'est là-dessus que nous, on voulait vraiment mettre l'emphase, de se dire « où 2825 sont ces personnes? Comment aller les chercher? Sont-elles au courant des instances qui existent, des mécanismes, également, qui existent sur chacun de ces enjeux-là? »

Et pour nous, ce qui était également important, et c'est ce que Thomas disait plus tôt, on travaille beaucoup avec la notion du par et pour. Donc, on n'impose pas de choses auprès des 2830 jeunes avec lesquels on travaille. On se pose toujours la question, de savoir qu'est-ce que les acteurs et les actrices, les personnes dont on parle, pourquoi est-ce qu'elles ne sont pas là? Est-ce qu'elles devraient être là?

2835 Donc, pour nous, c'était aussi important de mettre en valeur le fait que cette jeunesse montréalaise, elle est présente, cette jeunesse montréalaise a des choses à dire, la jeunesse

montréalaise a aussi envie et une soif de participer aux différentes instances et aux différentes pistes de solutions à envisager, et donc voilà. Donc, pour nous, c'étaient vraiment les principales choses dont on voulait vous parler ce soir.

2840 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

2845 Merci infiniment de votre participation. Je dois vous dire que nous l'avons tous lu, on discute des mémoires. On l'a reçu un peu avant de vous rencontrer, et la méthodologie nous a semblé intéressante, aussi. Que vous ayez fait un sondage auprès d'un échantillon de jeunes pour... ça nous a semblé intéressant.

Votre mémoire est riche de choses et, je peux dire, un petit peu pauvre en recommandations...

2850 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

Bien sûr.

2855 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

... on attendait plus, en quelque part, parce que vous avez déterminé des axes d'intervention qui étaient importants, mais pour arriver aux recommandations, on va commencer d'abord avec des recommandations.

2860 La recommandation numéro 1, c'est le recours de la Ville de Montréal à la banque de candidatures de la diversité. Est-ce que vous pouvez nous parler de cette banque de candidatures? Il y a quelqu'un qui a utilisé le terme, tout à l'heure, de « est-ce qu'on frappe aux portes... à toutes les portes de Montréal? » À quelles portes vous avez frappé pour recevoir, pour remplir ce bassin de candidatures?

2865

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2870 Alors, la banque de candidatures, c'est une banque de candidatures qui a été établie par Concertation Montréal. Pour nous, c'était un exemple, évidemment, parce qu'on connaît bien Concertation Montréal.

2875 Mais ce qui était aussi important pour nous, c'est qu'on arrive à réfléchir, nous, à l'interne, à quelles sont les solutions qui sont déjà mises en place, qui, parfois, sont moins connues. Celle de Concertation Montréal a été mise en place grâce à différents événements, et là, je vous inviterais à aller poser la question directement à un agent de CMTL, qui pourrait vous donner tous les détails, évidemment.

2880 Il y a eu différents événements, des appels à candidatures, aussi, pour... parfois, des cohortes de formation d'administrateurs et administratrices, par exemple, aussi, qui ont vraiment essayé d'aller ratisser large, oui, à l'échelle de Montréal selon les différents arrondissements, euh... Et donc, c'est vraiment là-dessus, comme ça que cette base de données a pu être nourrie au fur et à mesure des années.

2885 C'est vrai que parfois, on se pose la question de qu'est-ce qu'on peut faire, mais il est aussi important de se poser la question de qu'est-ce qui a déjà été fait, qu'est-ce qui est déjà en place qu'on peut utiliser ou qu'on peut bonifier, avec qui on peut travailler, quels sont les acteurs qui sont déjà là, et la banque de candidatures était un de ces exemples de recommandation.

2890 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

J'ai une question à vous poser.

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2895

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2900 Vous avez mentionné et vous avez aussi écrit dans votre mémoire que vous avez produit un mémoire sur le profilage social et racial, et une de vos recommandations était que la Ville mette en place une ambitieuse campagne de sensibilisation montréalaise contre le racisme et le profilage.

2905 La commission conjointe sur le développement social et sur la sécurité publique a ensuite émis une recommandation, vous êtes sûrement au courant, la recommandation R10, qui recommande à la Ville de développer une campagne de sensibilisation qui met en valeur l'apport de la diversité et le vivre ensemble, en collaboration avec le BINAM.

2910 Par la suite, en réponse à cette recommandation, le comité exécutif de la Ville s'est prononcé en accord avec cette recommandation et demande au BINAM, au SDSS, le Service... diversité sociale, j'imagine, « de mettre en place une campagne de valorisation de la diversité et ainsi contrer les préjugés et rumeurs pouvant affecter les citoyens... »

2915 Alors, ma question est la suivante : est-ce que cette annonce de la Ville répond adéquatement à votre recommandation?

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

2920 Je dirais, en partie, parce qu'effectivement, faire un effort de... enfin, un effort de promotion, de publicité et de promotion de ce qui existe et parfois, aussi, de faire ce type de publicité peut avoir un impact positif.

2925 Par contre, est-ce que c'est seulement cet aspect-là qui peut régler le problème ou non? Nous, au Forum, on pense évidemment que faire face à cette très, très grande problématique de racisme et discrimination systémiques, c'est vraiment de poser différentes pièces d'un puzzle extrêmement complet, extrêmement complexe, également.

2930

La recommandation peut répondre en partie, mais effectivement, après, il faut poser d'autres types d'actions qui vont venir aussi chercher les gens. Il faut démonter certains préjugés, et après, il faut venir, aussi... venir, c'est-à-dire « maintenant que ça, c'est fait, en parallèle, qu'est-ce qu'on fait de manière très concrète avec ces personnes-là qui souffrent de ce système, justement, qui a été mis en place de manière passive ou active.

2935

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord. J'ai une autre question.

2940

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

Oui.

2945

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Je ne veux pas trivialisier notre débat, mais je suis extrêmement curieuse : dans votre sondage, vous parlez d'une minorité audible.

2950

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

Oui.

2955

Mme JUDY GOLD, commissaire :

5 % des répondants se sont identifiés comme appartenant à cette catégorie de personnes. D'où vous est venue l'idée de créer ces catégories? On parle de qui?

2960 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

On parle de personnes qui s'identifiaient comme étant des personnes qui n'avaient pas vécu de racisme ni de discrimination systémiques, qui n'avaient pas été témoins. Pour être très honnête, on parlait de personnes qui nous parlaient de racisme antiblancs, par exemple.

2965

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord.

2970 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

Pour nous, c'était important de quand même le mentionner, parce que c'est ce que certains jeunes Montréalais et Montréalaises ont voulu nous dire.

2975

On ne peut pas mettre de côté ce qu'ils ont dit. Est-ce que ça veut dire que... Et pour nous, il y avait aussi une question de si ces propos-là sont employés maintenant, peut-être que c'est parce qu'il y a un travail plus grand qui doit être fait, peut-être qu'il y a un travail, effectivement, d'éducation à faire pour pouvoir expliquer qu'est-ce que c'est réellement que le racisme, qu'est-ce que c'est réellement la discrimination.

2980

Dans une ville comme Montréal, est-ce qu'on peut parler de racisme antiblancs? Je vous laisserai répondre à la question. En tout cas, c'était une chose qui revenait assez souvent pour qu'on puisse le mentionner et on a choisi de faire ça parce qu'effectivement, si notre mission est de porter la voix de la jeunesse montréalaise, on a choisi de le mentionner quand même.

2985

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord. Merci.

2990

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Moi, j'ai une dernière question à propos du logement.

2995 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

Oui.

3000 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Est-ce que vous avez des suggestions, sinon une recommandation, parce que c'est... vous l'avez dit autant dans votre mémoire que vous l'avez répété : que ce soit les moins de 35 ans ou les plus de 18 ans, c'est un problème qui semble récurrent. Avez-vous une proposition? Est-ce que c'est une formation, est-ce que c'est les coopératives d'habitation ou c'est l'accès au logement? Dites-nous.

3005 **Mme GISÈLE POUHE NJALL :**

3010 Bien, je pense qu'il y a plusieurs choses qui, sûrement, vous ont été dites. Par exemple, je vois un beau parallèle entre ce que ma collègue, précédemment, disait par rapport à l'alimentation. Effectivement, l'habitation, c'est aussi une problématique qui peut être comme ça.

3015 Vous parlez de coopératives d'habitation, de mettre des endroits, des lieux, où les gens ont différents parcours. Ça force aussi à briser certains préjugés. Effectivement, est-ce qu'il faudrait une politique plus pointue qui cible plus directement ces problématiques-là? C'est possible.

J'ai tendance à croire que les politiques peuvent fonctionner si et seulement si elles viennent avec des actions concrètes, parce que c'est facile de tableter une politique.

3020 C'est sûr que la question du logement, elle est réaliste. Nous, on a vu dans notre sondage des gens qui nous disaient être... bien honnêtement, mentir sur leur identité quand ils écrivent

des messages pour avoir un emploi ou pour avoir un logement. Parfois, même, certains qui étaient, par exemple, en relation avec une autre personne, qui était une personne blanche : on a envoyé cette personne-là comme émissaire pour chercher un logement.

3025

C'est des situations dans lesquelles beaucoup de jeunes se retrouvent, malheureusement, et c'est vrai que peut-être qu'une politique pourrait faire les choses, mais effectivement, faudrait qu'elle vienne avec des actions concrètes, également, pour pouvoir enrayer cette problématique.

3030

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Un peu plus tôt dans la soirée, on a évoqué, dans les échanges avec les interlocuteurs, l'idée de confier à une instance, généralement externe, externe à la Ville, pour mesurer la diversité ou encore pour regarder la qualité des mesures qui étaient mises en place par les autorités pour combattre le racisme et la discrimination systémiques.

3035

Vous évoquez dans votre mémoire que... et je cite la page 8 : « Le FJÎM est d'avis qu'il serait souhaitable d'établir un mécanisme de rétroaction et qu'une firme ou une instance externe soit appelée à jeter un regard externe sur les pratiques de la Ville. »

3040

Vous pouvez un petit peu élaborer sur ce sujet-là?

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

3045

Oui, bien sûr. Effectivement, d'avoir... que la Ville puisse mettre en place ce type d'initiative permettrait d'avoir un regard extérieur. C'est certain que, parfois, il est difficile, je pense, pour la Ville et pour d'autres instances, de réellement se décaler du tableau.

3050

Je vais utiliser un peu cette image-là : souvent, quand on écrit au tableau, on est très proche du tableau puis on ne se rend pas compte quand on écrit un peu de travers ou qu'on écrit en dehors des lignes.

3055

D'avoir une instance qui pourrait faire ça de manière plus objective permettrait à la Ville de se détacher du côté émotionnel de ses concitoyens et concitoyennes, mais également d'avoir peut-être des solutions assez pratiques, qui seraient appuyées par des chiffres concrets, par des mesures concrètes, et peut-être, aussi, qui seraient basées sur ce qui s'est fait dans d'autres villes au Québec, au Canada ou ailleurs à l'international.

3060

Ça serait vraiment une façon de venir nourrir la connaissance de Montréal pour être sûr qu'on puisse également apporter une solution à cette problématique.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3065

Est-ce que vous... – Oui, allez-y.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Quel organisme peut faire ça?

3070

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

3075

C'est une question qu'on s'est posée aussi, à laquelle on n'a pas eu la réponse encore, mais on penche dessus, parce qu'effectivement, c'est intéressant, cette idée de pouvoir... je serais surprise de voir qu'il n'y a aucun organisme qui serait capable de faire ça, même en dehors de Montréal, de venir apporter cette expertise-là.

3080

Mais ce serait vraiment extrêmement intéressant que d'avoir ce regard extérieur, parce que là, on a beaucoup de gens qui donnent leur avis, qui prêchent aussi, parfois, auprès de leur paroisse, et de... des gens qui sont déjà convaincus, mais de prendre ce pas de recul là, je pense, ça peut être extrêmement intéressant et enrichissant.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3085

Merci infiniment.

Mme GISÈLE POUHE NJALL :

3090

Merci à vous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3095

Merci à vous deux, vraiment. Vraiment.

MOT DE LA FIN

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3100

Et merci à vous toutes et à vous tous pour vos interventions et merci d'avoir assisté à cette séance d'audition.

3105

Alors, la soirée touche à sa fin. Mes collègues, nos analystes et moi-même vont analyser l'information reçue, les opinions communiquées, pour que nous rédigeons notre rapport.

Je vous rappelle que le rapport sera remis à la présidente de l'Office, qui l'enverra ensuite au conseil municipal. L'OCPM va rendre le rapport public. Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux.

3110

La documentation, vous le savez, est accessible en tout temps sur le site, incluant les transcriptions de la présente séance, aussi, qui vont arriver très rapidement.

Nous vous informons que pour celles et ceux qui souhaitent encore nous faire part de leurs opinions, vous pouvez le faire en ligne, sur la page de la consultation, sur le site de l'OCPM, en

3115 cliquant sur le bouton « Donnez votre opinion en ligne ». Alors, c'est en plus ou moins 250 mots.
Il y a diverses thématiques et vous pouvez le faire jusqu'au 17 novembre prochain.

Alors, je vous remercie, mesdames, messieurs, et bonne nuit.

3120 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Et bon retour à la maison. Soyez prudents.

AJOURNEMENT

3125

* * *

Je, soussignée, **MARIE-CLAIRE PINET**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment 1725
d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des
3130 témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

Et j'ai signé :

